

Bouchard: le Lac Meech a été dénaturé Selon le ministre démissionnaire, l'avenir des Québécois passe par la souveraineté

LA CRISE

Le dollar chute

Le dollar canadien a perdu près d'un cent dans les heures qui ont suivi la démission de Lucien Bouchard. «C'est la panique. Je n'ai jamais rien vu de tel», affirme Eric Giasson, de la Banque Nationale, en ajoutant: «Le pire est encore à venir». • Page C 1

Paradis perd un allié

La démission de Lucien Bouchard est une perte pour la cause de l'environnement, affirme Pierre Paradis, l'homologue du ministre démissionnaire au sein du gouvernement du Québec. «J'ai l'impression d'avoir perdu un allié très sûr.» • Page A 15

Editorial

Alain Dubuc consacre son editorial (page B 2) aux conséquences qu'entraînera pour le Québec la démission de Lucien Bouchard, dont le texte intégral de la lettre de démission à M. Mulroney est reproduit en page B 3.

Sommaire

Table of contents listing various sections and their page numbers: Annonces classées, Immobilier, Marchandises, Emplois, Automobiles, etc.

MAURICE JANNARD du bureau de La Presse OTTAWA

C'est dans une atmosphère solennelle et empreinte d'un lourd silence que le ministre démissionnaire Lucien Bouchard a annoncé devant le Parlement, hier, qu'il siégerait dorénavant à titre de député indépendant. Il a motivé sa décision principalement par le fait que le gouvernement fédéral tentait de faire accepter au Québec un accord du lac Meech dilué ou dénaturé.

Disant flaire un piège de la part du Canada anglais si une conférence des premiers ministres devait avoir lieu prochainement, M. Bouchard a imploré Robert Bourassa de refuser de se rendre à une telle rencontre. «J'adjure le premier ministre du Québec d'éviter le traquenard qui se trouve ainsi tendu pour lui. Je lui demande instamment d'épargner aux Québécois un autre camouflet, une autre atteinte à leur fierté.»

Au moment où l'ex-titulaire de l'Environnement réduisait la portée de la stratégie du cabinet conservateur pour sauver l'entente de 1987, son collègue et ami personnel, Brian Mulroney, affichait une gravité qu'on ne lui avait ja-

mais vue. Ebranlé par le départ d'un collaborateur qu'il connaît depuis 30 ans, M. Mulroney écoutait Lucien Bouchard, écrase dans son siège, la tête penchée en avant et la mine déconfite.

Un autre député conservateur, Gilbert Chartrand, du comté montréalais de Verdun-Saint-Paul, a suivi hier le geste de ses collègues Lucien Bouchard et François Gérin en décidant de siéger comme indépendant.

Au moment où Ottawa cherche désespérément à réunir les provinces pour une ultime rencontre qui permettrait de débloquer l'impasse, voilà que le lieutenant politique de Brian Mulroney demande au premier ministre du Québec de ne pas s'y présenter. «S'il refuse d'assister à une conférence où sera déposé le rapport de la commission Charest, il aura non seulement mon appui mais celui de tous les Québécois.»

La cause principale de la démission de M. Bouchard est le dépôt, la semaine dernière, du rapport Charest et de ses 23 recommandations. Le tout est inacceptable pour l'ex-ministre, qui croit que l'accord du lac Meech était un minimum pour que le Québec réintègre la constitution canadienne. C'est ce qu'il explique dans la

VOIR MEECH EN A 2

Le caucus québécois se rallie momentanément derrière Mulroney

GILLES PAQUIN du bureau de La Presse OTTAWA

Durement secoué hier par la démission de Lucien Bouchard, le caucus conservateur du Québec a frileusement refermé les rangs, hier, derrière le premier ministre Brian Mulroney, l'ovationnant à plusieurs reprises à la Chambre des communes.

Ce ralliement provisoire des députés québécois demeure fragile, cependant, puisque plusieurs de ceux-ci déclarent ouvertement que leur allégeance pourrait être remise en question advenant l'échec de l'accord du lac Meech.

Lors d'une réunion de plus de deux heures avec ses députés du Québec, hier soir, M. Mulroney

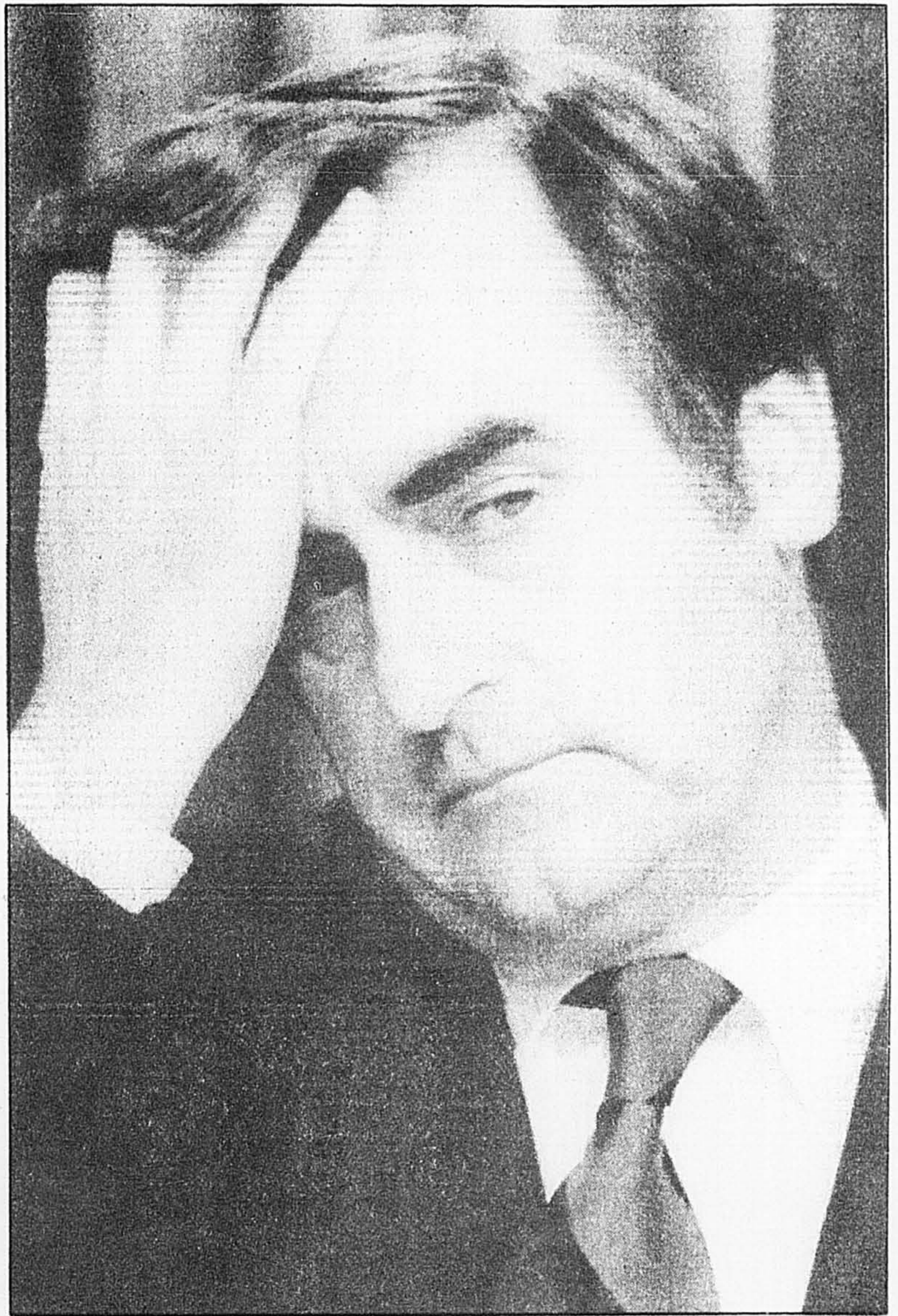
est parvenu à refaire l'unité, au moins jusqu'à cette échéance. En sortant de la réunion, le chef conservateur a refusé de commenter les événements de la journée.

L'éclatement

«Nous voyons bien qu'à 30 jours de la fin, c'est de plus en plus incertain. Si Meech ne passe pas, il y aura un caucus important à la fin d'août et des décisions majeures devront être prises par nous tous dans l'intérêt du Québec», a dit le député de Jonquière, Jean-Pierre Blackburn.

Représentant la même région que M. Bouchard au Parlement, M. Blackburn se dit particulièrement touché et attristé par son départ. Il soutient que les députés

VOIR CAUCUS EN A 2



«Ce pays ne marche pas», a dit Lucien Bouchard en conférence de presse.

PHOTO REUTERS

Bourassa prêt à participer à une ultime conférence

... mais le sénateur Murray n'a pas l'intention d'en recommander la convocation à Mulroney

DENIS LESSARD du bureau de La Presse QUÉBEC

Convaincu que le Québec ne risque ni l'humiliation ni l'isolement, le premier ministre Bourassa est disposé à participer à une ultime conférence constitutionnelle, pour peu qu'elle offre une chance de dénouer l'impasse du Lac Meech.

À l'Assemblée nationale, puis au début de la réunion hebdomadaire de son caucus, hier soir, M. Bourassa a soutenu qu'il ne voyait pas en quoi la politique de la chaise vide — à une telle conférence — serait opportune pour le Québec. Les absents ont toujours tort, a-t-il rappelé, en dépit de la vague qui semble emporter le monde politique au Québec.

Au cours des derniers jours, du

politologue Léon Dion jusqu'aux élus libéraux d'arrière-ban en passant par l'ex-ministre fédéral de l'Environnement Lucien Bouchard, les ténors du Parti québécois et même le ministre «fédéraliste» Marc-Yvan Côté ont tous exhorté M. Bourassa à ne pas participer à une réunion où le Québec serait susceptible de se faire isoler.

Hier soir, à l'issue d'une ren-

contre de plus d'une heure avec M. Bourassa, le sénateur conservateur Lowell Murray, qui terminait à Québec sa tournée de toutes les provinces, ne cachait guère son pessimisme quant à la possibilité d'une telle conférence. Devant l'absence de consensus, il n'a nullement l'intention d'en recommander la convocation au premier ministre Mulroney.

«Il y a encore trop de sujets sur

la table, a lancé M. Murray, une allusion aux 23 propositions du comité Charest. Pour dénouer l'impasse, il devra y avoir du mouvement de tous les côtés, de la part de toutes les provinces.» M. Murray a insisté toutefois sur le fait que «le problème ne venait pas du Québec».

M. Murray, tout comme le ministre québécois Gil Remillard, a

VOIR BOURASSA EN A 2

Des tonnes de HAP, mais pas de dioxine à Saint-Amable

ANDRÉ NOEL

Environnement Canada a découvert des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), des métaux lourds, du benzène, du toluène et du xylène autour du dépotier de vieux pneus qui a brûlé la semaine dernière à Saint-Amable, mais pas de dioxine.

Mais, pour avoir le cœur net sur la présence de dioxine — la substance la plus toxique connue à ce jour —, le Service canadien de la faune va capturer, disséquer et analyser des petits animaux, a appris La Presse.

«On a trouvé des HAP en masse», a dit un fonctionnaire, en demandant de taire son nom. Les

HAP sont une substance toxique classée hautement prioritaire par Environnement Canada. Ses propriétés cancérigènes sont reconnues.

Le ministère québécois de l'Environnement doit divulguer les détails des analyses faites par plusieurs organismes fédéraux et provinciaux cet après-midi à Saint-Amable.

Des fonctionnaires d'Environnement Canada affirmaient la semaine dernière qu'un incendie d'un dépotier de la taille de celui de Saint-Amable — 3,5 millions de vieux pneus — pouvait relâcher 10 tonnes de HAP dans l'atmosphère.

Les experts ont trouvé des HAP surtout dans l'air, au moyen de «High Vol», des appareils qui

mesurent de grands volumes d'air. On a trouvé aussi des traces de HAP dans l'eau.

Les analyses des échantillons d'eau ont permis de trouver, des concentrations importantes de métaux lourds, surtout de zinc. Les toluènes, xyènes et benzenes ont été trouvés dans les résidus huileux s'écoulant des pneus en fusion.

La dioxine

Les responsables d'Environnement Canada ont cherché de la dioxine dans l'eau et dans les résidus huileux, mais n'en ont pas trouvée. La dioxine est toutefois très difficile à détecter.

La dioxine a rarement été associée aux feux de caoutchouc.

Mais, le ministère de l'Environnement de l'Ontario en a trouvé dans l'eau s'écoulant du dépotier en feu de Hagersville, cet hiver, en des concentrations neuf fois supérieures aux limites acceptables pour l'eau potable.

Pour avoir le cœur net, Environnement Canada a décidé de faire réaliser des tests sur les petits animaux par le Service canadien de la faune. Ce service avait fait une étude semblable à la suite de l'incendie de l'entrepôt de BPC de Saint-Basile-le-Grand, en août 1988, de concert avec Environnement Québec et le ministère québécois du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Les analyses avaient révélé la présence de niveaux très élevés de

dioxine et de furannes compte tenu du court temps d'exposition. Les petits animaux sont les meilleurs indicateurs, car ils emmagasinent la dioxine.

Comme il y a deux ans, des agents du Service canadien de la faune vont capturer des musaraignes, des souris, des grenouilles, des vers de terre, des lapins à queue blanche, des rats musqués et des pigeons autour du lieu de l'incendie.

Environnement Canada ne sait toujours pas si Environnement Québec et le MLCP vont participer à cette étude. Après l'incendie de Saint-Basile, le Conseil du Trésor avait refusé de débloquer des crédits pour aider Environne-

VOIR HAP EN A 2



Advertisement for travel agencies and car rentals. Includes prices for Paris (399\$), Londres (349\$), Nice (549\$), and Achat-Rachat (599\$). Contact number 288-4800.

SUITE DE LA UNE



A son arrivée à la réunion des députés conservateurs québécois, hier soir, le premier ministre Mulroney a été chaudement applaudi.



Le sénateur Lowell Murray, qui rencontrait hier soir le premier ministre Bourassa, n'a pas l'intention de recommander la tenue d'une conférence des premiers ministres.

MEECH

Bouchard: le Lac Meech a été dénature lettre de six pages qu'il a envoyée au chef conservateur.

«C'est donc avec stupeur que j'ai appris, la semaine dernière en Europe, que ce rapport propose, comme base de discussion à une éventuelle conférence des premiers ministres, une liste de quelque vingt-trois modifications, dont plusieurs changent l'essentiel des conditions de l'accord», écrit-il.

«À partir du moment où notre politique officielle est de ne pas isoler le Québec et de faire ratifier Meech tel quel, il est contradictoire et éminemment dangereux de soumettre à la discussion des positions qui modifient cet accord».

Dans la lettre de réponse à son ami, Brian Mulroney souligne qu'il ne partage pas son évaluation de la situation. «Vous comprendrez que je ne peux partager votre analyse de notre démarche visant à assurer la ratification de l'accord du lac Meech».

«L'ayant moi-même négocié au nom du gouvernement du Canada, il est évident que je n'accepterai jamais que sa portée soit diluée». Ce message, le chef conservateur l'a répété devant la Chambre des communes durant la période de questions et lors d'une rencontre, hier soir, avec

les députés du caucus québécois où on a tenté de refaire l'unité.

Souveraineté

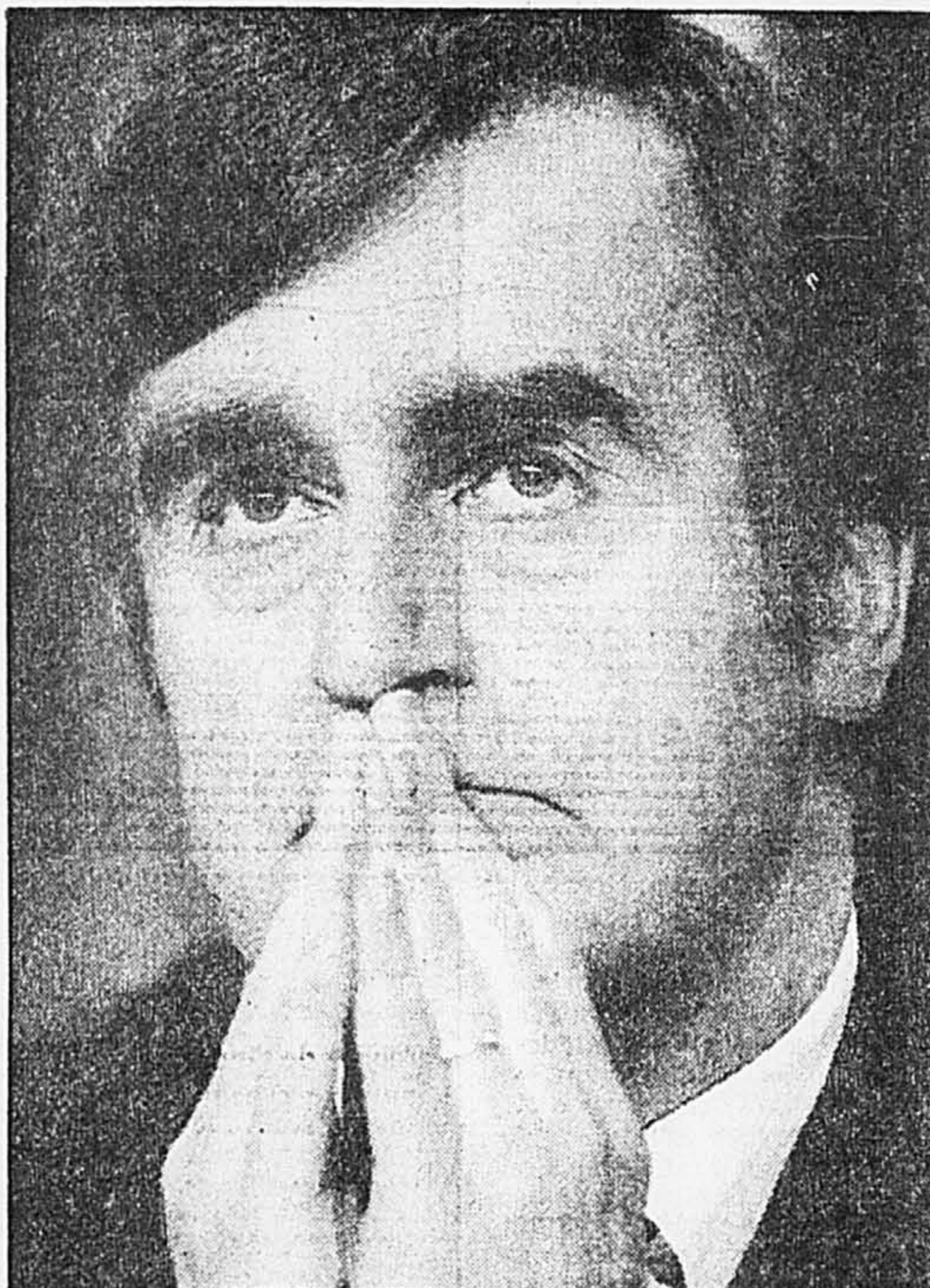
En conférence de presse, Lucien Bouchard a déclaré qu'il continuera de réfléchir. Il n'a pas l'intention pour le moment de rejoindre les rangs du Parti québécois, mais il trouve les Québécois divisés et ambigus sur la question nationale. Il espère que se dessinera une coalition des forces politiques du Québec pour négocier un statut d'égal à égal avec le Canada anglais.

Son idée est de convaincre les Québécois que leur avenir passe par la souveraineté. «C'est plus que de rapatrier les champs de juridiction, il s'agit de récupérer la souveraineté du Québec».

Il a lancé des flèches à Pierre Trudeau, Jean Chrétien et Frank McKenna, ce dernier étant décrit comme le loup qui a détruit l'accord du lac Meech.

M. Bouchard veut qu'on reprenne le pacte de 1867. Il faut tout remettre sur la table. «Le fédéralisme actuel est démodé, ce pays ne marche pas», a-t-il dit. «Nous voulons que nos enfants soient les meilleurs dans le monde, les meilleurs musiciens, les meilleurs astronomes, allons-nous continuer de discuter de virgules et être des demi-politiciens pendant bien longtemps?»

Il ne tient pas à ce que le Qué-



M. Bouchard est maintenant convaincu que l'avenir des Québécois passe par la souveraineté.

La position des partis à la Chambre des Communes

■ Avec les démissions des derniers jours, la majorité conservatrice à la Chambre des communes s'amenuise. Après avoir élu 169 députés aux élections de 1988, les conservateurs ont encaissé la démission forcée de Richard Grise dans Chambly, peu après son élection; puis celles d'Alex Kindy et David Kilgour après leur dissidence sur la TPS; enfin, celles de François Gérin, Gilbert Chartrand et Lucien Bouchard autour de la crise constitutionnelle. Il leur en reste donc 163 aujourd'hui.

Les libéraux en comptent 82 pendant que les néo-démocrates en ont maintenant 43 depuis l'élection de Phil Edmondson et que le Reform Party a une députée, Deborah Grey. Il y a maintenant cinq ex-conservateurs devenus indépendants et deux sièges vacants, ceux de Laurier-Sainte-Marie et d'Oshawa.

La majorité des conservateurs n'est plus que de 34 sièges. C'est donc dire qu'un revirement de 17 députés les placerait en minorité.

bec soit à nouveau isolé lors d'une prochaine ronde de négociations constitutionnelles. Son coup d'éclat force M. Mulroney à revoir toute sa stratégie pour sauver l'accord du lac Meech. Mais, hier, parlant de la tournée de son émissaire dans les provinces, le sénateur Lowell Murray, le premier ministre fédéral a affirmé que les progrès n'ont pas été très satisfaisants. □

CAUCUS

Le caucus québécois se rallie momentanément derrière Mulroney de son parti demeuraient déterminés à faire accepter les cinq conditions du Québec en vue de ratifier l'accord constitutionnel.

«La démission de M. Bouchard et de mes deux autres collègues indique que le pays est au bord de l'éclatement. C'est un message puissant aux premiers ministres et à tous les autres Canadiens, j'espère qu'ils ouvriront les yeux», a dit M. Blackburn.

Son collègue de Lotbinière, Maurice Tremblay, admet partager l'analyse de Lucien Bouchard face aux 25 recommandations contenues dans le rapport Charest, mais il croit prématurée sa décision de rompre avec le parti.

«Politiquement, le rapport Charest n'est pas acceptable. C'est une nette réduction de l'accord du lac Meech», a affirmé M. Tremblay après avoir écouté le discours du ministre démissionnaire. Il entend néanmoins attendre jusqu'au 25 juin avant de prendre une décision sur son avenir politique.

Un monstre

Opposé à la formation même du comité Charest, le député de Richelieu, Louis Plamondon, rappelle qu'il a refusé de participer à ses travaux et qu'il avait prédit que cette démarche allait accoucher d'un monstre.

«Effectivement, on le voit, on est parti de la formation d'un comité avec douze résolutions pour en arriver à un rapport qui en contient 25. Combien de genuflexions devons-nous faire encore pour satisfaire Wells et Chrétien?» demande M. Plamondon.

«C'est ce que M. Bouchard a dénoncé aujourd'hui et il a rai-

son. Je partage entièrement son point de vue», a ajouté M. Plamondon. Si Lucien Bouchard ne pouvait exprimer ces critiques en siégeant au conseil des ministres, il en va autrement pour un simple député qui garde sa liberté d'expression, a-t-il dit.

«Pour le moment, j'ai l'impression que je sers mieux mes électeurs et que je suis mieux à l'intérieur du caucus pour exprimer ma dissidence tant qu'on voudra de moi», a-t-il conclu.

Le député de Longueuil, Nic Leblanc, a dit que lui non plus ne soutenait pas le rapport Charest et qu'il voterait contre toute proposition d'amender l'accord du lac Meech. «Il n'est pas question que je démissionne pour le moment», a-t-il lancé.

Le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, Benoît Bouchard, s'est montré conforté par la solidarité du caucus à l'endroit de son chef. Il a souligné que le choix de son homonyme n'était pas le sien et qu'il préférerait pour sa part aller jusqu'au bout du processus.

Son collègue des Communications, Marcel Masse, a affirmé que les trois premiers ministres récalcitrants, MM. Wells, Filmon et McKenna, devraient vivre avec les conséquences de leurs gestes. Il a rejeté les propos de Lucien Bouchard voulant que le rapport Charest vise à isoler le Québec, soutenant qu'il visait au contraire à soutenir ses demandes.

Les Jean Corbeil, Pierre Blais, André Harvey (président du caucus québécois), Jean Charest et André Guellet ont tous affirmé qu'ils faisaient confiance au premier ministre Mulroney.

Malgré cette démonstration d'unité, le lien qui unit les conservateurs semble fragile puisque au moins huit députés ont déjà indiqué qu'ils devraient s'interroger sur leur avenir politique si l'accord du lac Meech n'était pas ratifié d'ici le 25 juin.

Il s'agit de Louis Plamondon, de Richelieu; Lise Bourgault, d'Argenteuil; Jean-Pierre Blackburn, de Jonquière; Benoît Bouchard, de Roberval; Maurice Tremblay, de Lotbinière; Michel Champagne, de Champlain; Suzanne Duplessis, de Louis-Hébert; et Gilles Bernier de la Beauce. □

BOURASSA

Bourassa prêt à participer à une ultime conférence

signalé hier que la question d'une veto québécois sur la réforme du Sénat était au centre des divergences entre les provinces. Pour les deux hommes, il n'est pas question que le Québec ait à abandonner son droit de veto sur le Sénat. «On ne peut toucher au droit de veto du Québec, c'est un acquis du Lac Meech, mais cette question demeure un problème», a dit M. Murray. L'entente de 1987 prévoyait la règle de l'unanimité des provinces pour la réforme du Sénat, tandis que le rapport Charest parle d'une formule d'«approbations régionales» qui donnerait vraisemblablement un veto au Québec mais pas à toutes les provinces, ce qui fait bondir certaines d'entre elles.

«Certaines provinces auront à réfléchir sur leur position, à la réévaluer, et je ne dis pas cela pour le Québec», a précisé le sénateur Murray.

La situation est très difficile, a résumé pour sa part le ministre Rémiillard, selon qui il est hors de question que le rapport du comité Charest puisse servir de base de discussion à une conférence des premiers ministres, un événement encore très improbable selon lui.

Guerre froide

Mais plus tôt dans la journée, le premier ministre Bourassa avait plaidé en faveur du maintien d'un dialogue avec le Canada anglais. «Le dialogue est toujours une bonne politique. Aux pires instants de la Guerre froide, les Américains et les Soviétiques n'avaient pas coupé les ponts, a-t-il rappelé aux journalistes. Je ne vois pas en quoi je servirais les intérêts du Québec en disant: je refuse le dialogue avec mes partenaires. Quelle que soit l'issue de l'impasse constitutionnelle, quoi qu'il arrive dans l'avenir du Québec, nous aurons, la géographie l'impose, les mêmes partenaires que maintenant.»

En réponse au député péquiste de Lac-Saint-Jean Jacques Brassard, M. Bourassa a prévenu hier qu'on ne devait pas le prendre pour un amateur dans ce genre de réunion fédérale-provinciale. Rien n'indique que le Québec serait nécessairement isolé autour de la table des premiers ministres, a-t-il soutenu.

Pas question non plus que le Québec puisse être humilié, «puisque sa politique est le respect de la signature donnée et qu'aux yeux de l'histoire, sa politique sera perçue comme celle de l'honneur et de la dignité», a-t-il dit en Chambre.

En admettant qu'une telle conférence soit convoquée, ce qui est loin d'être certain, de rappeler M. Bourassa en citant l'absence de consensus des provinces observé par le sénateur Lowell Murray, le Québec ne peut que profiter d'une nouvelle chance d'expliquer son point de vue au Canada anglais.

Le pinceau et l'échelle

Pour Gil Rémiillard, le ministre québécois responsable du dossier constitutionnel, le rapport déposé la semaine dernière par le comité Charest est «carrément inacceptable».

«Ce que dit le rapport Charest au Québec c'est: 'Tenez bien le pinceau, on vous retire l'échelle'. Se rendre aux propositions du rapport Charest nécessiterait des modifications substantielles à l'entente du lac Meech», estime M. Rémiillard, pour qui le comité fédéral, cherchant désespérément un consensus des trois parties, en a oublié une donnée fondamentale: toutes les provinces s'étaient entendues en août 1986 pour régler d'abord la question du Québec.

Pour le premier ministre Bourassa, les audiences du comité Charest ont d'ailleurs permis de

mettre en évidence la faiblesse des arguments de ceux qui veulent des amendements à l'entente du lac Meech.

Ainsi, quatre experts constitutionnels réputés ont unanimement souligné qu'il était inutile de conférer à Ottawa un rôle de promotion de la dualité canadienne pour permettre à Ottawa de défendre les minorités linguistiques.

Sur le débat concernant la société distincte et la Charte des droits, d'autres experts ont soutenu qu'un amendement affaiblirait le statu quo. «Y a-t-il un Canadien-Anglais qui puisse demander d'aller déposer à l'Assemblée nationale un compromis qui, outre d'amender Meech, ferait en même temps empirer le statu quo? La réponse est facile», a lancé M. Bourassa. Le comité Charest proposait que les provinces s'entendent sur une déclaration précisant que rien dans la clause de la société distincte ne pourrait entraver l'application de la Charte fédérale des droits.

Dans une seconde ronde, toutefois, il pourrait y avoir d'autres discussions, ont indiqué MM. Bourassa et Rémiillard. «Nous sommes prêts à considérer des changements concernant par exemple les droits des autochtones, la réforme du Sénat, a dit M. Bourassa. Certaines recommandations du comité Charest vont de soi, mais le Québec ne peut, moins que jamais, envisager des changements à la substance même, à l'intégrité de l'accord du lac Meech.» □

HAP

Des tonnes de HAP, mais pas de dioxine à Saint-Amable

ment Québec à analyser aussi les tissus des petits animaux.

Un accident?

Par ailleurs, la Sûreté du Québec ne sait toujours pas si l'incendie de Saint-Amable est d'origine criminelle. «Ça ressemble plutôt à un accident», a dit Pierre Lemarble, un porte-parole de la SQ.

Selon le maire Jacques Doyon, la police a tiré la conclusion, d'après la couleur de la fumée au début de l'incendie, que celui-ci a commencé dans des buissons à l'ouest de l'amoncellement de pneus. «L'incendie a pu éclater à cause de n'importe quoi, même une cigarette», a-t-il dit.

À Québec, le ministre de la Sécurité publique, Sam Elkas, a dit qu'il a fait appel à des entreprises privées, vendredi, pour assurer la surveillance des six plus gros dépotoirs de pneus du Québec. «On fait de la patrouille 24 heures sur 24, de la patrouille aux demi-heures», a-t-il dit.

Le ministre de l'Environnement, Pierre Paradis, a indiqué que son ministère a alloué, hier, un contrat d'études hydrogéologiques pour «déterminer l'expansion de la nappe sur le site». Un appel d'offres public sera lancé demain pour la «caractérisation» des lieux (pour connaître le degré de contamination) et identifier des mesures pour le nettoyer. □

Précisions

■ La photo qui accompagnait notre texte sur les avocats de la Couronne, en page A 20 de notre édition du samedi 19 mai, n'était pas celle de Me Maurice Tremblay, procureur de la Couronne, mais bien celle de Maurice Tremblay, député de Lotbinière aux Communes.

D'autre part, la photo parue hier en page B 1 était celle du premier ministre de la Saskatchewan, Grant Devine, et non celle du sénateur Lowell Murray.

Nous regrettons ces malencontreuses erreurs.

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

591

à quatre chiffres

2648

ABONNEMENT 285-6911

Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.

REDACTION 285-7070

PROMOTION 285-7100

COMPTABILITE 285-6892

Grandes annonces 285-6900

ANNONCES CLASSEES

Commandes ou corrections

lundi au vendredi de 8h. à 17h.

285-7111

GRANDES ANNONCES

Détailants 285-7202

National, Tele-Presse 285-7306

Vacances, Voyages 285-7265

Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2V 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement, numéro 1400 — Port de retour garanti. (USPS03692) Champlain N.Y. 12919-1518

RENSEIGNEMENTS 285-7272



21-3-01

MERCREDI
23 MAI 1990

LES ANNONCES CLASSÉES



285-7111

Elkas songe à une «escouade» pour récupérer 100 millions \$

Dans le but d'«équilibrer» la concurrence dans le camionnage, quelque 200 patrouilleurs percevraient les taxes aux frontières

LAURIER CLOUTIER

■ Sam Elkas doit confirmer incessamment la création d'une «escouade des autoroutes» de 200 patrouilleurs pour recouvrer entre 70 à 100 millions \$ de taxes perdues et ramener la paix au sein du camionnage. Certains évoquent jusqu'à 425 patrouilleurs, contre 70 actuellement sur trois équipes de travail, pour récupérer de 160 à 200 millions \$ de taxes.

Le ministre de la Sécurité publique et du Transport annoncera cette politique dans les prochains jours, au plus tard dans trois ou quatre semaines, affirment des sources bien informées.

Entre-temps, des centaines de poids lourds de 100 000 \$ bloquent toujours les routes hier aux quatre coins du Québec.

Parce que Québec néglige de percevoir des taxes à ses frontières et de faire respecter ses lois et règlements sur son territoire, les transporteurs américains font la vie dure à leurs collègues québécois, qui doivent par ailleurs affronter des douaniers et des Highway patrols bien organisés aux USA. Les quelque 40 000 voituriers-artisans du Canada, dont 5 000 au Québec, se voient de plus en plus menacés, sinon carrément acculés à la faillite.

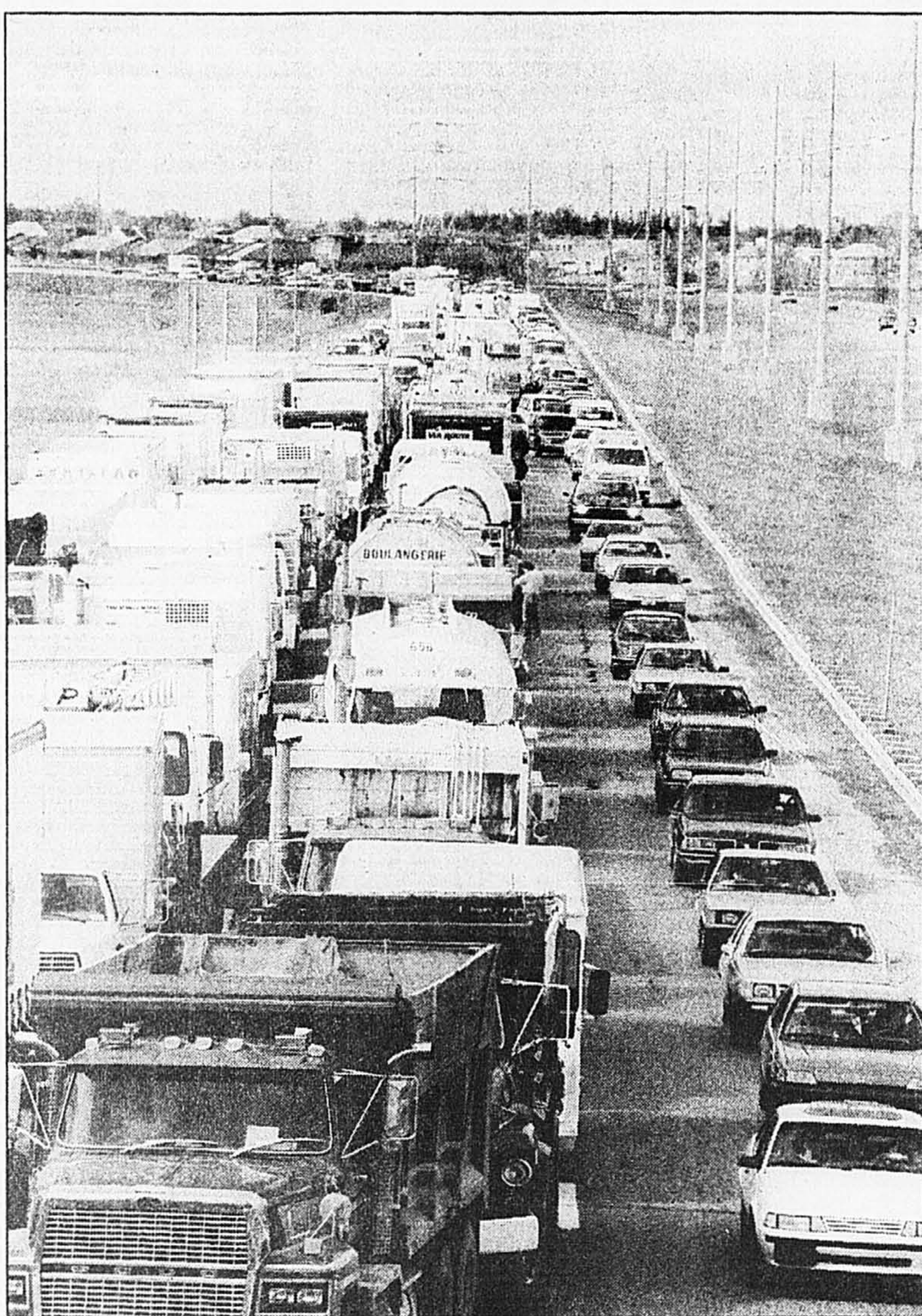
Mais les barrages routiers érigés depuis deux jours par les camionneurs indépendants occasionnent aussi des pertes énormes aux compagnies de transport du Québec, leurs employeurs. Des manifestations ont aussi perturbé la circulation sur l'autoroute 401, à Toronto hier, et le mouvement risque de se généraliser partout au Canada.

«Les USA vont fermer le Québec»

«Encore une journée de barrages routiers et les camionneurs des USA fermeront la boutique au Québec», déclare d'un air hautain la vice-présidente de l'American Truckers Association (ATA), Lana Batts, de Washington.

«Québec n'est pas une île autosuffisante. Si les indépendants ferment la frontière aux camionneurs américains, ceux-ci affameront le Québec en trois jours», précise Lana Batts.

Ken McLaren, le président de l'ATA, renchérit que les clients des supermarchés et les travailleurs de l'auto constateront les premiers les dégâts. «Avec les approvisionnements juste à temps, les Trois Grands de l'auto pourraient devoir procéder à 150 000



Sur l'autoroute, près de la jonction de la 640, les camionneurs ne laissent passer les automobilistes que sur une seule voie.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

mises à pied à la fin de la semaine.» Le ministre fédéral des Transports, Doug Lewis, doit renouer cette semaine des représentants de l'Association du camionnage du Canada.

M. McLaren accuse les ministres fédéraux des Finances et des Transports de n'avoir rien fait depuis des années. «Ils prennent 34 p. cent de taxes sur l'essence et n'en remettent que cinq p. cent

dans le réseau routier. C'est le vol de l'autoroute.»

Paralyse de l'industrie

L'industrie canadienne du camionnage, avec quelque 2 milliards \$ de chiffre d'affaires et 185 000 employés, dont 45 000 au Québec, risque la paralysie. À titre d'exemple, le plus gros transporteur de l'Est du Canada, Cabano-Expéditex, de Rivière-du-

Loup, perd 600 000 \$ par jour, avec 1500 employés. Raymond Bréard, vice-président exécutif de l'Association du camionnage du Québec, déclare que l'industrie roule à perte des deux côtés de la frontière. Au Québec, elle a épuisé ses réserves en deux ans et «on ne sait pas comment on va survivre cette année».

«Si ce matin les barrages persistent, les transporteurs décréteront des mises à pied», lance M. Bréard. Lana Batts ajoute que tout le Québec sera paralysé, sans fruits du sud dans ses supermarchés et sans produits américains pour faire tourner ses usines.

C'est pourquoi Sam Elkas a devancé à 18h hier la rencontre qu'il devait avoir aujourd'hui avec Pierre Miller, président de l'Association des camionneurs indépendants et Raymond Bréard.

Pour convaincre les artisans de Pierre Miller de lever leurs barrages, Sam Elkas peut au moins augmenter les contrôles routiers, déclare en substance Johanne De-

nault, porte-parole du ministre du Transport.

L'escouade plus tôt?

Mais ce dernier analyse son projet d'escouades depuis la semaine dernière et doit le soumettre au conseil des ministres «dans une semaine ou deux». Mme Denault n'écarte pas complètement l'éventualité que les barrages incitent Sam Elkas à soumettre son projet au cabinet dès sa rencontre de ce soir.

Quoiqu'il en soit, les voituriers-artisans québécois et canadiens devront affronter le choc de la déréglementation, un programme d'abolition des barrières tarifaires de cinq ans dont on n'a vu que les deux premières années jusqu'ici. Aux USA, la déréglementation a 10 ans et remonte au président Reagan. Les camionneurs des USA ont déjà traversé leur crise, fusionné ou fermé leurs portes. Avec le libre-échange, ils arrivent plus efficaces que jamais aux frontières du Québec, prêts à offrir des tarifs alléchants aux compagnies pour ne pas retourner à vide chez eux.

Les camionneurs se rangent sur le bas-côté et leurs représentants négocient

JEAN-PAUL SOULIE

■ Le ministre des Transports, Sam Elkas, recevait hier à 18 heures les représentants des voituriers du Québec. Cette rencontre avait été prévue depuis lundi soir pour ce matin, 11 heures. Mais les voituriers du Québec, membres de l'Association des propriétaires de camions-remorques indépendants du Québec (APCRIO), poursuivaient hier le blocage des grandes voies de circulation de la province, précipitant les réactions officielles.

Le ministre avait posé comme condition à cette rencontre anticipée que les camionneurs cessent de bloquer les routes. Du côté des voituriers, cette condition fut interprétée comme une simple manœuvre routière, et les camions des manifestants furent rangés sur le bas-côté des routes, dégageant ainsi la circulation.

Les voituriers ont généré considérablement la circulation automobile aux heures de pointe hier matin, particulièrement à l'intersection des autoroutes 40 et 640, à Repentigny, ne laissant qu'une voie sur trois dans chacune des directions.

Selon un porte-parole de la Sûreté du Québec, seulement dans la région de Montréal, des barrages empêchaient les camionneurs étrangers de circuler sur la route 20 à Rivière-Beaudette, sur la 40 à Vaudreuil, sur la 15 à Lacolle. D'autres barrages étaient signalés

à Drummondville et dans la Mauricie.

Au barrage de l'autoroute 40, un des organisateurs de la manifestation déclarait que les camions avaient été rangés sur les bas-côtés de la route comme l'avait demandé le ministre Elkas, mais très peu de camionneurs se présentaient sur cette route d'entrée au Québec. Selon les camionneurs protestataires, la police ontarienne ainsi que la Sûreté du Québec empêchaient les camionneurs d'emprunter les routes bloquées par des barrages.

À Lacolle, où le barrage semblait encore très efficace hier en début de soirée, un policier du poste local de la SQ précisait que de 150 à 175 camions étaient bloqués, mais il affirmait que la circulation des automobiles n'était pas gênée par le barrage des voituriers, et qu'il n'y avait aucun bouchon à signaler.

Au Parlement de Québec, dans l'après-midi, le ministre Sam Elkas a répondu au député péquiste Jean Garon, pendant la période de questions, qu'il voulait bien négocier avec M. Miller (le président de l'APCRIO) et que les deux parties étaient d'accord pour que les routes soient débloquées, fait que le ministre considérait comme acquis.

Cependant, M. Elkas a souligné que l'APCRIO ne représente que 12 p. cent du parc-camionnage du Québec, et que sur 8500 permis émis, 4800 le sont à des indépendants et de 800 à 900 à des membres de l'association.

Ranimons «la fierté du pays», proposent les organisateurs de la Fête nationale

En plus du défilé qui renaitra rue Sherbrooke, il y aura un grand spectacle dans l'île Sainte-Hélène

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Les célébrations de la Fête nationale, la Saint-Jean, cette année, seront, avec le grand défilé de la rue Sherbrooke et le grand spectacle de l'île Sainte-Hélène — et à cause du présent contexte politique — un «événement de prise de conscience collective d'importance historique majeure».

En réalité la Fête nationale devrait donner à la population du Québec — à Montréal et dans la capitale — l'occasion d'affirmer, par des manifestations «dignes et familiales», sa vitalité par «un bon coup de rêve» et de ranimer la «fierté d'un pays».

C'est dans le grand hall de l'hôtel de ville de Montréal, que le maire de Montréal, M. Jean Doré, le président du Comité des fêtes nationales, M. Jean Dorion, et les autres principaux participants aux célébrations ont prononcé, hier, ces phrases lourdes de sens devant un vaste auditoire nombreux, très attentif et représentant des centaines d'intervenants.

On pouvait du reste entendre les mouches voler lorsque Gilles Vigneault a donné en premier un poème de son cru dans lequel il recommande aux Québécois «de choisir entre l'avoine et l'étre»; de «sortir de la prison du désir en ouvrant grand les fenêtres». On était tout aussi recueilli lorsque Michel Rivard, cet autre poète, a parlé du nouveau «vent doux» qui souffle sur le Québec et de cette nouvelle «fierté d'un pays qui doit se manifester la tête haute et les bras ouverts».

Le président de la SSJB, M. Jean Dorion, a dit que le défilé donnera au «peuple québécois» l'occasion de se rallier autour du drapeau du Québec, le fleur-delyse; il a dit que les organisa-

teurs des fêtes feront une «grande campagne de pavoisement pour que le drapeau du Québec flotte partout».

La directrice du Comité des fêtes, Mme Nicole Boudreau, venait, avant ces interventions, d'annoncer que les grands interprètes de la chanson québécoise, MM. Vigneault et Rivard, et d'autres grands noms pareils, dont Diane Dufresne, seront de la partie. Ces chanteurs et leurs collègues se produiront en effet le 24 juin au soir à 21h. (le 25 en cas de pluie), dans un amphithéâtre à ciel ouvert de l'île Sainte-Hélène, (près du monument Calder). Les organisateurs ont dit espérer que 50 000 Montréalais seront présents à ce spectacle «écologique et sécuritaire». Le même spectacle sera donné dans la capitale sur les plaines d'Abraham la veille au soir.

Le maire de Montréal, M. Doré, s'est pour sa part dit agréablement surpris et «impressionné» par la qualité du travail accompli pour ce qui concerne l'organisation du clou des célébrations, ce fameux défilé nouveau-style du 24 juin. Il a dit croire que cet événement, qui renoue avec une vieille tradition, constitue «une étape importante dans l'histoire du Québec». Il s'est également dit heureux que la ville ait elle-même commandité l'un des 10 chars allégoriques. Montréal, en effet, assume le coût du char symbolique qui commémore l'accès des femmes à la plénitude de leurs droits politiques. Il s'agit, comme pour les autres chars et séquences du défilé, d'une métaphore théâtrale (réalisée par Mme Anne Saint-Denis).

Le Comité des Fêtes, la Société Saint-Jean-Baptiste et le Mouvement national des Québécois sont associés à l'organisation des fêtes. Les organisateurs ont souligné à maintes reprises qu'ils étaient conscients du cli-

mat politique dans lequel le Québec se trouve actuellement et qu'un comité d'experts surveille la situation de près. Par contre ils ont dit qu'ils se portent absolument garants de la sécurité. Des dispositifs de protection particuliers, ont-ils indiqué, ont été mis en place avec la collaboration de la police de la Communauté urbaine. On estime que 500 000 Québécois s'amèneront sur trouveront rue Sherbrooke pour voir le défilé; on les a assurés que les citoyens se comporteront dignement et que les familles se sentiront là parfaitement à l'aise.

Il ressort des avant-goûts présentés hier, que le défilé de la Saint-Jean, réalisé sous la direction de M. Richard Blackburn, et dont l'Etat assume une part du coût, sera théâtralement très moderne. Les concepteurs visuels les mieux formés l'ont préparé et il n'est pas exagéré de dire qu'il sera, par son style en tout cas, dans l'esprit du grand défilé parisien qui a célébré la Révolution française.

Il s'agira, comme à Paris, d'un «déroulement mythologique» qui parlera à l'inconscient et qu'il ne faudra pas prendre au premier degré. En tout cas on a dit hier qu'il «brisera avec le statisme d'autrefois»; on a promis, à cet égard, «des surprises».

Le grand banquet national, lui, aura lieu le 14 juin au Palais de la civilisation. Il devrait réunir 600 personnes et il sera présidé par le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa et par le maire de Montréal, M. Jean Doré.

Les organisateurs, enfin, ont dévoilé l'affiche officielle des Fêtes. Il s'agit d'une œuvre de M. Neiu Wolfensohn de la société Lavain. On y voit un enfant porté sur les épaules de ses parents et qui tient un fleur-delyse.

La campagne anti-tabac d'un chauffeur de la STCUM lui vaut une suspension

FLORIAN BERNARD

■ Après 13 années de service, un chauffeur d'autobus de la STCUM, M. Ronald Fitzsimmons, s'est retrouvé sans travail et sans salaire, hier matin, frappé d'une suspension indéfinie à cause de vandalisme et d'insubordination.

On lui reproche d'avoir apposé dans les fenêtres de plusieurs autobus des étiquettes auto-adhésives rappelant aux chauffeurs qu'il est interdit de fumer dans les véhicules de la STCUM.

M. Fitzsimmons, père de deux jeunes enfants de quatre ans et de huit mois, mène un combat contre l'usage du tabac depuis des années. Il est particulièrement révolté de constater qu'un fort pourcentage de chauffeurs de la STCUM se moquent du règlement qui interdit l'usage du tabac dans tous les véhicules et les immeubles publics de l'entreprise. Selon lui, les chauffeurs qui fument mettent en danger la santé et la sécurité des passagers et des employés non fumeurs. Il précise que les sièges des chauffeurs sont souvent percés de trous de cigarettes et que les grilles de ventilation renvoient des cendres de tabac au visage des chauffeurs.

Il y a quelques semaines, M. Fitzsimmons s'est procuré pour une centaine de dollars d'étiquettes anti-tabac qu'il a collées dans la vitre gauche de la cabine du chauffeur de plusieurs autobus. Rappelé à l'ordre par son supérieur immédiat, M. Fitzsimmons aurait refusé, selon la STCUM, d'obtempérer à la directive de mettre fin à sa campagne.

«Ce n'est pas à cause de sa lutte contre le tabac que M. Fitzsimmons a été suspendu, mais pour des raisons de vandalisme. Il est interdit — et dangereux — d'obstruer les fenêtres des chauffeurs par des étiquettes», a dit M. Hubert Sacy, directeur des relations publiques de la STCUM. Ce dernier a ajouté qu'on ne combat pas une infraction au règlement par une infraction à un autre règlement.

«La STCUM est d'accord avec la cause que défend M. Fitzsimmons. Elle réprovoie toutefois les moyens qu'il utilise pour pro-

mouvoir cette cause», a précisé M. Sacy.

M. Fitzsimmons pourra-t-il reprendre son emploi?

«Tout dépendra de son attitude. Il a déjà refusé, lors d'une première entrevue, de cesser d'apposer des étiquettes auto-adhésives dans les autobus. Une prochaine entrevue est prévue entre M. Fitzsimmons et son supérieur immédiat, M. Yvon Tremblay. Nous verrons ce qu'il faut faire à la lumière de cette deuxième entrevue», a conclu M. Sacy.

Entre-temps, M. Fitzsimmons a fait le tour des médias, hier, pour dénoncer la mollesse de la STCUM en ce qui touche le res-

pect des règlements anti-tabac par ses propres employés.

«On oblige les usagers à respecter ce règlement, sous peine d'amende, mais on ferme les yeux devant les centaines de chauffeurs qui fument sous le nez des passagers. Lorsque des clients se plaignent, on se contente de faire une petite remontrance au chauffeur fautif».

M. Sacy a reconnu, hier, que la STCUM a choisi de faire une campagne d'incitation aux dangers du tabac et d'aider ses employés à se débarrasser de cette habitude plutôt que d'adopter des mesures de répression.

Le meurtrier s'est-il balladé avec la voiture de sa victime?

MARCEL LAROCHE

■ Après avoir tué une femme à coups de couteau, dans une résidence cossue de Mont-Royal, l'assassin se serait balladé pendant trois jours avec la voiture de sa victime avant de s'en départir en y mettant le feu, sous le pont de la Concorde de l'île Sainte-Hélène, à Montréal.

C'est du moins l'hypothèse actuellement envisagée par les policiers de la CUM chargés d'élucider l'assassinat de Johanne Beaudoin.

Cette jeune maman de 35 ans avait été poignardée à maintes reprises lorsque ses deux fillettes l'ont retrouvée baignant dans son sang, mercredi dernier, dans l'une des pièces du domicile familial de la rue Portland, à Mont-Royal.

Trois jours après ce crime, l'automobile de la victime, Honda Accord gris foncé volée par l'assassin, était finalement retrouvée, vers 17h45 samedi, sous le pont de la Concorde reliant les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame.

Avant d'abandonner le véhicule à cet endroit peu fréquenté, le voleur l'a tout simplement incendié. À l'arrivée des policiers de la CUM, l'auto n'était plus qu'un amas de métal tordu.

Selon certaines informations fournies à la police, un homme aurait été vu quelques heures plus tôt au volant de cette Honda circulant dans le Vieux-Montréal.

Toute personne pouvant fournir des renseignements supplémentaires sur cet individu ou qui croit avoir aperçu cette voiture entre le mercredi 16 mai et le samedi 19 mai, est priée de communiquer avec la section des homicides de la police de la CUM, à 280-2052.

Par ailleurs, les enquêteurs de la CUM n'ont toujours pas élucidé les circonstances entourant la mort de Marcel Thibault, un Montréalais de 57 ans dont le cadavre a été découvert mercredi dernier dans le parc Angrignon, à Verdun. La victime a eu la gorge tranchée à l'aide d'un objet coupant et tranchant.

Malgré des recherches menées depuis près d'une semaine, les policiers n'ont retrouvé aucune arme dans le secteur où la victime a été retrouvée sans vie.

Les enquêteurs de la CUM demandent également la collaboration du public dans le but de retrouver cette arme, un couteau extrêmement coupant qui aurait pu être ramassé dans le parc Angrignon dans les heures suivant la macabre découverte.



Haro sur l'affichage porno

Devant le cabaret, le Château du sexe, rue Sainte-Catherine, des citoyens ont fait circuler hier une pétition pour demander à la Ville de Montréal d'adopter une réglementation afin de diminuer l'affichage pornographique. Les citoyens veulent que l'affichage soit soumis à une réglementation comme les revues pornographiques à l'intérieur des commerces. On voit ici Valerie Shoffey qui invite une mère de famille à signer la pétition.

PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse

Les usagers de la STRSM n'ont pas fini de subir des hausses de tarifs pour éponger son déficit

PIERRE BELLEMARE

■ Mauvaise nouvelle pour les usagers de la Société de transport de la Rive-Sud: ils subiront des hausses annuelles, excédant possible le taux d'inflation, pour contribuer davantage à réduire le déficit de la STRSM.

«En 1981, les revenus d'usagers comptaient pour 36 p. cent des dépenses de la STRSM. En 1989, c'est devenu 28 p. cent. Pour 1990, nous visons 35 p. cent et, ces prochaines années, la part des usagers devrait se situer à quarante p. cent des dépenses de la STRSM», affirme le président du conseil d'administration et maire de Boucherville, Hugues Aubertin.

S'adressant devant les membres de la Chambre de commerce de la Rive-Sud, le conférencier a précisé que «le prix du transport en commun n'est pas un facteur important, quand vient le temps pour nos concitoyens de choisir le transport en commun comme outil de déplacement».

À coup sûr, les usagers de la STRSM auront à subir une hausse substantielle des tarifs, le 1er janvier 1991, eux qui versent 37 \$ pour leur passe mensuelle (interne), tandis que celle de la STCUM s'établit à 32,75 \$. La carte régionale, donnant accès aux trois réseaux de transport en commun de la région montréalaise, coûte 42 \$.

«C'est inquiétant pour les usagers de la STRSM, commente Guy Chartrand, président de Transport 2000, qui a assisté à la causerie de M. Aubertin. Je suis surtout étonné que le président de la STRSM lance un débat sur la hausse des tarifs, dès le mois de mai et ce à quelques mois des élections municipales à Montréal

et dans presque l'ensemble des sept villes du territoire de la STRSM».

M. Chartrand fait deux autres observations: «Pour augmenter la carte régionale, la STRSM devra obtenir le consentement des sociétés de Montréal et de Laval; du côté de Montréal, l'administration Doré est plutôt portée à «geler» les tarifs et, si possible, à les diminuer».

Cependant, la STRSM a entrepris une discussion, la semaine dernière, pour fixer la part du gouvernement québécois dans le prochain budget, et pour déterminer la formule selon laquelle les municipalités devront se répartir la portion restante du déficit.

M. Aubertin admet que le ser-

vice offert par la STRSM, ces dernières années, laissait à désirer. Il explique ces déficiences par un climat tendu des relations de travail, notamment avec les employés d'entretien, mais aussi par un accroissement effréné de la clientèle, qui est passée de 17 à 35 millions d'usagers depuis 1981.

La qualité du service, selon lui, ne souffre plus maintenant d'aucune comparaison défavorable par rapport aux autres sociétés de transport.

Pour relever le défi du futur, le président de la STRSM revient à la charge: «Ça nous prend un métro avant l'an 2000. Inutile de se creuser les méninges. Cette solution est inévitable».

Entre-temps, il veut bien se

rendre aux arguments du plan Côté, qui préconise l'aménagement de l'estacade du pont Champlain en voie réservée pour les autobus. «Cette solution ne peut être que temporaire», déclare M. Aubertin.

Là-dessus, M. Chartrand rappelle avec à-propos que l'équipe libérale du gouvernement Bourassa s'est déjà engagée à prolonger le métro vers Laval et l'Est de Montréal au cours de la prochaine décennie.

«Sur la Rive-Sud, le gouvernement québécois a avancé la solution de l'estacade et je serais surpris qu'il propose, en plus, un métro en U tel que réclamé par la STRSM et les élus municipaux», conclut M. Chartrand.

Le Parti civique présente 30 candidats et esquisse son programme électoral

MICHÈLE OUMET

■ Le chef du Parti civique de Montréal (PCM), Nicole Gagnon-Larocque, a présenté hier en conférence de presse une trentaine d'aspirants candidats qui feront la lutte au RCM de Jean Doré lors des élections du 4 novembre. Du même souffle, elle dévoile les priorités de son parti tout en écorchant au passage l'administration municipale actuelle, affirmant que Montréal ressemblait davantage «à une ville bombardée qu'à une ville en chantier».

«L'état économique de Montréal est trop lamentable pour que nous puissions nous permettre d'avoir un maire amateur», a-t-elle déclaré. Elle a reproché à l'administration Doré sa politique inflationniste, l'exode de la population vers les banlieues, ses politiques de logement défavora-

bles aux personnes démunies, l'augmentation du taux de chômage, les rues et chantiers de construction laissés pour compte et l'augmentation de la criminalité. Bref, elle a dressé un «portrait brutal devant ce constat d'échec».

Mme Gagnon-Larocque a proposé en retour un vague projet de programme électoral qui sera précisé, a-t-elle mentionné, en septembre. Pour l'instant, elle s'est contentée de promettre une diminution des taxes «pour ramener à Montréal les entreprises et garder les familles», une lutte franche à la pauvreté, un leadership responsable et un accès direct aux conseillers municipaux.

Pour réaliser ces objectifs, Mme Gagnon-Larocque s'est entourée d'une équipe dont environ le tiers provient de différentes communautés culturelles. Il n'y a aucune vedette parmi ces candidats mais quatre anciens membres de l'ad-

ministration Drapeau sont sur les rangs.

Le chef du PCM espère que Mme Malépart, veuve du populaire député libéral fédéral Jean-Claude Malépart, acceptera de se présenter aux élections de novembre sous la bannière du Parti civique. La majorité des conventions de quartier pour le choix des candidats du PCM se dérouleront du 11 juin au 11 juillet.

Mme Gagnon-Larocque est confiante et se voit déjà à la mairie. Mais comment réussira-t-elle à combattre Jean Doré, ce communicateur né, lui ont demandé les journalistes. «Lorsque je discute avec Jean Doré, a-t-elle répondu, il parle beaucoup mais il est incapable de soutenir mon regard».

Quant à une éventuelle fusion PCM et Parti municipal de Montréal (PMM), il n'en est plus question. «Le PMM est un accident de parcours», a précisé Mme Gagnon-Larocque.

Candidat du RCM, un premier Noir tentera de se faire élire à Montréal

FLORIAN BERNARD

■ Le directeur du Bureau de la communauté chrétienne des haïtiens de Montréal, M. Jean-Claude Icart, espère devenir le premier conseiller noir de l'administration municipale de Montréal.

Désigné officiellement comme candidat du RCM dans le district de Saint-Edouard, M. Icart a dit espérer que son geste persuadera davantage de citoyens de diverses origines ethniques de se lancer en politique municipale. Le choix de M. Icart s'est fait à l'unanimité, sans opposition.

Diverses communautés ethniques possèdent déjà des élus à l'hôtel de ville, notamment des Grecs, des Israélites et des Italiens, mais jusqu'à maintenant

aucun représentant de la communauté noire ne s'est fait élire.

M. Icart dirige le Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens, un organisme d'entraide fondé en 1972 par le clergé. Ce bureau s'est toutefois laïcisé depuis quelques années dans le but d'élargir ses objectifs. M. Icart anime également une émission hebdomadaire à la télévision communautaire. C'est un homme influent, fort connu et respecté de la communauté haïtienne de Montréal.

Candidats du RCM

Plusieurs autres candidats et candidates du RCM ont été — ou seront choisis — sans opposition, au cours des prochains jours, dans divers districts électoraux. C'est notamment le cas de la présidente du parti, Mme Thérèse Daviau, qui briguera les suffra-

ges, l'automne prochain, dans le district Plateau Mont-Royal.

Quant à M. Robert Perreault, membre du comité exécutif de Montréal et président du conseil d'administration de la STCUM, il a été désigné comme candidat du RCM dans Laurier, district qu'il représente déjà depuis quatre ans. Mme Manon Forget, conseillère du district de Lorimier, a été désignée comme candidate dans le même district. De son côté, M. Konstantinos Georgoulis, conseiller du district Mile End, a été désigné, toujours sans opposition, dans le district Parc Extension.

Parmi les autres candidats du RCM désignés sans opposition, il y a M. Jacques Charbonneau, dans Louis-Riel, M. Giovanni De Michele, dans le district Marc-Aurèle Fortin, et M. André Cardinal, actuellement conseiller du Plateau Mont-Royal, qui a été proclamé candidat dans le district Père-Marquette.

SAUVÉ

ÉPARGNEZ
33%

PANTALON
SPORT

Pantalon de belle qualité en 65/35 poly-coton lavable. Choix de couleurs: blanc, gris, marine, vert, bleu, beige. 28-44.

PRIX COURANT 49,95\$

SOLDE

32⁹⁹

CHEMISE SPORT. Manches courtes, 65/35 poly-coton. P à TG.

PRIX COURANT jusqu'à 38,00\$

SOLDE 29⁹⁹

SAUVÉ TOUT POUR LUI, À BON PRIX.

Galerias d'Anjou 351-6810
Centre Laval 688-6292
Carrefour Laval 681-9213

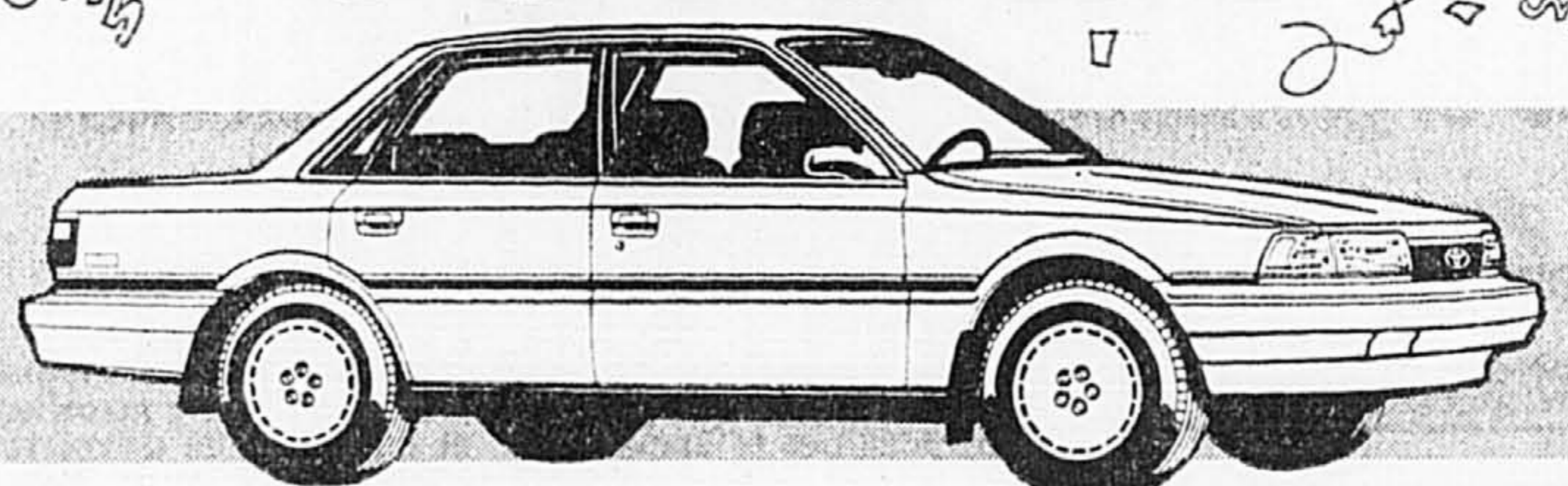
Complexe Desjardins 281-1611
Place Ville-Marie 861-3990
Carrefour Angrignon 365-1070

Plaza St-Hubert 273-6392
6554 rue St-Hubert
Stationnement à l'arrière du magasin, rue Châteaubriand.

* Retouches moyennant léger supplément sur les vêtements en solde.



JOURS D'AUBAINES IMBATTABLES TOYOTA



Camry

CLIMATISEUR GRATUIT!
(valeur de 1495\$)



TERCEL édition spéciale Economisez jusqu'à 500\$

Modèle Hatchback
Radiocassette AM/FM stéréo
Tapis protecteurs
et beaucoup plus!



COROLLA édition spéciale Economisez jusqu'à 500\$

Radiocassette AM/FM stéréo
Groupe commodité
Porte-bagages de coffre
et beaucoup plus!



CAMIONNETTE 4x2 édition spéciale Economisez jusqu'à 850\$

Radiocassette AM/FM stéréo
Tapis protecteurs
Groupe décor
et beaucoup plus!

Pour tous les détails, voyez un concessionnaire Toyota participant - il s'en trouve un tout près de chez vous.

PEA
PROTECTEURS
EXTRA-ANTIPATINE

Quantité limitée -
offre d'une durée limitée

Vos concessionnaires

TOYOTA

VOS
EXPERTS
QUALITÉ

Selon Phyllis Lambert, le parc du mont Royal devrait faire l'objet d'un examen plus scientifique

JEAN-PIERRE BONHOMME

Le plan préliminaire de mise en valeur du parc du mont Royal, préparé par la Ville de Montréal, ne tient pas compte de l'esprit dans lequel son concepteur, l'architecte-paysagiste Frederic Law Olmsted l'a dessiné et on peut croire, ainsi, que Montréal laissera se perdre une oeuvre de génie comme nulle autre par ailleurs en Amérique.

C'est le « cri d'alarme » que le directeur du Centre canadien d'architecture, Mme Phyllis Lambert a voulu lancer, hier soir, lors de la première journée d'audiences du Comité consultatif sur la remise en valeur du grand parc urbain central.

Ces audiences, organisées par le Bureau de consultation de Montréal, présidé par M. Luc Ouimet, devraient permettre à quelque 70

intervenants de toutes catégories d'exprimer leurs vues sur la manière de remettre en état certaines parties délabrées ou mal aménagées de la montagne.

Dans son intervention, Mme Lambert a dit que le Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal, le document de base soumis à la considération publique est un travail « peu professionnel ». Elle a opiné qu'à cause même de l'importance que le Plan accorde à l'aspect récréatif, ses propositions, (la répartition de l'achalandage), contenues dans le document, sont « une agression contre le concept même du mont Royal, ce parc patrimonial urbain, provincial et national ».

Le Plan municipal, a-t-elle dit, « ne repose pas sur des bases scientifiques solides et ne tient pas compte sérieusement de notre responsabilité envers notre environnement ».

Mme Lambert a pour sa part réclame que le réaménagement du parc du mont Royal, le parc Olmsted, soit fait avec l'instrument d'un plan d'analyse professionnelle scientifique et architecturale du plus haut niveau.

Le directeur du Centre canadien d'architecture, elle-même architecte, a fait valoir que les villes de Boston, New York, Buffalo, Louisville, et Rochester réalisent depuis dix ans des plans de réfection de leurs grands parcs urbains, eux aussi créés par le même Olmsted, de la manière la plus méticuleuse qui soit. Un long et rigoureux plan de restauration a par exemple été réalisé, a-t-elle expliqué, pour ce qui concerne le Central Park de New York et le Prospect Park de Brooklyn.

A Boston, les groupes de pression sont à l'oeuvre depuis dix ans et la ville a entrepris un long et sérieux travail de restauration et de réhabilitation des parcs Olmsted. Le Massa-

chusetts Department of Environmental management a par exemple réuni des équipes d'historiens et d'aménagistes ayant pour objet d'élaborer un plan directeur applicable au réseau de parcs de Boston et aux autres parcs Olmsted de l'Etat. Il aura fallu trois années, a-t-elle signalé, pour raffiner ce plan directeur.

L'Ordre des architectes, pour sa part, a recommandé, sous la signature de l'architecte Madeleine Demers, que la Ville de Montréal associe à sa consultation, sur le sujet, les ordres professionnels, dont celui des architectes et les associations vouées à l'élaboration du cadre de vie.

L'Ordre propose que la Ville ne donne, au mont Royal, qu'une seule « vocation », celle de la « récréation de détente » et ne réalise pas, comme elle l'envisage, de programme éducatif et touristique.

Un afflux massif de touristes, dit le mémoire, pourrait s'avérer une nuisance pour ce qui concerne l'utilisation douce du parc par les utilisateurs traditionnels.

Par ailleurs, fait singulier, l'Ordre des architectes soumet que la Ville ne devrait pas, comme le Plan le suggère, de limiter le stationnement sur le mont. Il opine que le stationnement sur le mont « est à l'avantage des usagers locaux ». La rédactrice a dit que le plan de désaffectation des énormes parkings devrait être retardé de cinq ans en attendant qu'un nouveau système de transport public soit installé.

Par ailleurs, l'Ordre dit avoir des réserves au sujet de l'implantation, sur la partie nord, d'un funiculaire et d'une pente de ski alpin.

Enfin, un citoyen de la rue de l'Esplanade, M. Jean-Guy Trinquet, signale dans un mémoire qui sera présenté aujourd'hui que le plan municipal n'annonce rien de bon pour ce qui concerne la partie est du parc, la partie Jeanne-Mance. D'une manière déguisée, a-t-il dit, ce plan a pour objet de favoriser la transformation de cet espace-parc en espace-stade, et ceci pour céder aux pressions des promoteurs du sport professionnel du soccer.

La partie Jeanne-Mance, a-t-il dit, qui a déjà été artificialisée avec du gazon synthétique et « super-clôture, cadenassée comme un zoo » équivaut à « une mainmise d'une association privée, l'Association du soccer Concordia, sur un parc public ».

La capacité d'accueil du parc Jeanne-Mance, a conclu M. Trinquet, est atteinte un point de saturation. Le plan, a-t-il dit, avec les 2,2 millions \$ accordés aux terrains de sport, a pour objet de continuer à artificialiser et à privatiser le parc public. Le parc Jeanne-Mance, a-t-il dit, est devenu le Stade Jeanne-Mance, et cela n'est pas dans l'esprit patrimonial du concepteur Olmsted.

McMasterville: explosion à la compagnie ICI

La quiétude des citoyens habitant à proximité des installations de la compagnie ICI Canada Inc. de McMasterville, a de nouveau été troublée, vers 11 h30 hier matin, par une explosion.

Cet incident sans gravité est le premier à survenir depuis que les installations de la CIL sont gérées par la firme britannique Imperial Chemical Industries, soit depuis le 1er mai.

Selon la responsable des relations publiques à ICI Canada, Madame Suzanne Gagnon, la déflagration se serait produite dans l'un des sites extérieurs servant au « brûlage » des rebuts domestiques et explosifs de la compagnie.

Une dizaine de minutes après l'arrivée des pompiers, la situation était sous contrôle.



Gerald LeBlanc

Le remplaçant du remplaçant de Bouchard

Invité d'honneur n'était pas au rendez-vous, mais son absence était très présente, hier matin, à l'Université de Montréal, où s'ouvrait un important colloque sur la morale écologique.

En qualité de ministre de l'environnement, Lucien Bouchard devait prononcer l'allocation d'ouverture, comme l'indiquait le programme de la rencontre *Environnement et Éthique*.

L'occasion était belle puisque M. Bouchard revenait d'une rencontre internationale en Norvège, à laquelle participait également Pierre Marc Johnson, qui fait maintenant dans l'écologie, à l'université McGill.

(Interrogé par Alain Gravel de Télé-Métropole, M. Johnson a dit qu'il avait croisé M. Bouchard en Norvège. C'était, pense-t-il, avant la rédaction du célèbre télégramme aux partisans du oui. « Quand on se connaît depuis longtemps, comme M. Bouchard et moi, il est évident qu'on parle autre chose que de pluie et de beau temps », a dit l'ancien chef du Parti québécois.)

M. Johnson était au rendez-vous de l'UdM, mais M. Bouchard avait d'autres chats à fouetter à Ottawa, où il vient de secouer les colonnes du temple fédéral.

Selon les organisateurs du colloque de l'UdM, il y a déjà une dizaine de jours que M. Bouchard avait indiqué qu'il ne pouvait participer à la rencontre.

On avait donc prévu qu'il serait remplacé par Gilles Loiselle, ministre d'Etat aux finances, comme l'indiquait une note remise aux journalistes, avant le début du colloque.

Or voilà qu'à son tour, M. Loiselle devait rentrer d'urgence à Ottawa, hier matin, pour colmater les brèches ouvertes par la démission fracassante de son collègue du Lac-Saint-Jean.

C'est finalement le député d'Outremont, Jean-Pierre Hogue, qui représentait le gouvernement canadien à l'ouverture du colloque.

En termes de baseball, M. Hogue n'était pas seulement un frappeur auxiliaire, mais vraiment un frappeur d'urgence. C'est en effet à 2h du matin qu'on l'a réveillé pour lui demander de remplacer le remplaçant de M. Bouchard.

M. Hogue, qui a fait carrière à l'UdM tout en dirigeant ses propres entreprises de consultation, a déridé l'auditoire, en s'identifiant à la communauté universitaire. « Il est possible que je retrouve ma fonction de professeur. Avec les vagues qui se lèvent sur le lac, il est grand temps que l'été arrive. »

Il n'avait lu le texte préparé pour M. Bouchard « qu'avec le premier café du matin ». « Les institutions dépassent les hommes, a-t-il dit, même si certaines institutions présentent parfois des solages chambranlants. »

Ne sachant trop au nom de qui parler, il s'est contenté d'offrir à l'auditoire « l'amitié des dirigeants canadiens ».

Quand il parle de « péril en la demeure », il fait allusion au danger que court la planète, mais le rire général lui a fait comprendre que l'auditoire pensait plutôt à la demeure de Brian Mulroney.

Même durant sa brève incursion dans la valse des chiffres (trois nouveaux-nés à la seconde dans le monde, deux kilos de déchets solides par jour pour chaque Canadien...), on sentait planer la présence du grand absent.

En le remerciant, Me Jacques Saint-Denis, a souligné l'importance de la présence du « gouvernement » à ces assises sur l'éthique et l'environnement.

La vie continue et le colloque pouvait démarquer pour de bon.

Jean-Pierre Hogue, lui, est retourné à Ottawa, pour participer au caucus conservateur du Québec. « Il va sans doute y avoir du brasse-camarade. Il faut espérer que ce soit une démarche d'exorcisme », me disait-il avant de reprendre la route.

« Lucien Bouchard était aimé émotivement. C'était un type émotif et emballé. Son départ constitue un important signal d'alarme. Il faut espérer que les législatures des autres provinces comprennent que le Canada ne peut être monolithique. »

« Le degré de frustration est élevé. Lucien Bouchard semble dire: 'jai mon voyage et je m'en vais'. C'est un choc. »

« Les champs perceptuels se durcissent et les discussions deviennent impossibles. Il faut cesser de penser que c'est en se parlant, par le processus de communication, qu'on résout les problèmes. Moins les gens s'entendent, plus ils se parlent. C'est par le respect qu'on se rejoint. »

Jean-Pierre Hogue, qui fut aussi psychologue, compare souvent la situation canadienne à un mariage, effectivement un mariage économique. « Le divorce comporte toujours un coût immense, mais c'est parfois un mal nécessaire. S'il n'y a pas assez de rendement économique, pas assez de reconnaissance de son apport, on songe à la séparation. »

Que fera Jean-Pierre Hogue?

« Je ferais la Saint-Jean dans mon comté d'Outremont et je retournerai à Ottawa le 26 juin. Je ne nourris aucune velléité de traverser de l'autre côté de la Chambre. Je me considère encore plus Canadien-Français que Québécois. Je suis encore un nationaliste non-séparatiste. »

Il n'est pas facile de savoir précisément où se situe le député d'Outremont, qui continue d'aborder les problèmes comme un consultant. Un métier qui lui a bien réussi, comme en témoigne sa demeure, avenue Pagnuelo, à deux pas de chez Robert Bourassa, rue Maplewood, dans le Haut-Outremont.

Il rappelle enfin que son père, Paul, fut directeur de publicité à *La Presse*. « Il fallait alors traduire les annonces de Morgan, qui arrivaient en anglais... C'est pas d'hier. »

Bref, Jean-Paul Hogue continuera d'élaborer des scénarios sur le devenir du Canada, peu importe l'allure de la Saint-Jean 90.

Les jetons au Chainon

Depuis la mort de l'État providence, les associations se débattent à qui mieux mieux pour trouver des fonds. Impossible de parler de tous ces efforts méritoires. Soulignons au moins les idées originales.

Le Chainon, maison d'accueil pour femmes en difficulté, vient de trouver une recette prometteuse. Avec la suppression du péage sur le pont Champlain, il reste autour d'un million de jetons de circulation. On les rembourse, à raison de 8¢ l'unité.

On peut les déposer dans les tirelires du Chainon, qu'on retrouvera dans les caisses populaires, les magasins Steinberg et les pâtisseries Saint-Hubert.

« Vos jetons de pont — Faites un don au Chainon »

COTON LIN

Ensembles coordonnés coton et lin

2000 items

pantalons doublés, jupes-culotte et gilets

16-20\$

*(Ord. 50\$-75\$)

Prix en vigueur jusqu'au samedi, 26 mai



Cohoes

Le Nec Plus Ultra À Bon Prix!

OUVERT LE DIMANCHE

La succursale du Vieux Montréal est fermée le samedi et ouverte le dimanche de 10h00 à 17h00

* prix de détail suggéré

VIEUX MONTRÉAL • 409, Notre-Dame Ouest, 849-1341 • OUVERT LE DIMANCHE
CÔTE SAINT-LUC • Centre d'achats Côte Saint-Luc, 489-3807 RIVE-SUD • Mail Carnaval, 999, Taschereau, 671-0041
SAINT-LAURENT • Centre de rabais Le Bazar, 334-6410 CENTRE-VILLE • 36, Sainte-Catherine Ouest, 875-2091
ANJOU • Centre d'achats Place Versailles, 355-8410 LAVAL • 1787 Saint-Martin Ouest, 682-7424
LES PROMENADES DE LA CATHÉDRALE • Centre-Ville, 982-2454

PENSEZ PRIX DE GROS!

RENDEZ-VOUS AU SPA

Le bien-être que procure un massage professionnel soigné. La détente dans un bain tourbillon chaud. La relaxation totale qui chasse le stress.

Reservez votre séance dès maintenant chez:

CORNFORTH PHYSIO SPORT/ SPA Inc.
5730, Upper Lachine Road Tél. 489-2135



SÉMINAIRES

Semaine ou fin de semaine
1, 2 ou 4 jours
6 étudiants par classe

- Introduction à l'informatique (DOS)
- Wordperfect
- Lotus 1-2-3
- D Base

Recyclage gratuit à vie



878-9188
Poste 38

ISI International (Québec) Inc.
1055, côte Beaver Hall, Montréal
Formation professionnelle depuis 1964



Gémologues diplômés AGS

Choisissez un joaillier avant de choisir des diamants

Achetez vos diamants en connaissance de cause - achetez la vérité sur la pierre qui vous plaît! Notre savoir et notre probité contribuent à votre choix.



KAUFMANN
MAÎTRES JOAILLIERS DEPUIS 1954
2195, rue Crescent • Tél.: (514) 848-0595

LOUER SANS OBLIGATION

TÉLÉPHONES CELLULAIRES LOCATEL

À partir de 1995\$ par mois



INSTALLATION GRATUITE

TÉLÉCOPIEURS et PAGETTES à TARIFS MODIQUES LOCATEL

LOCATEL

COMMUNICATIONS 5591, rue Paré 735-3000

Centre Cellulaire Plus

Bell Cellulaire

Douze amendements «pro-vie» attisent le débat sur l'avortement

Le député Don Boudria propose de porter à 20 ans d'emprisonnement la peine prévue dans le projet de loi C-43

du bureau de La Presse
Ottawa

Le député libéral «pro-vie» Don Boudria a proposé hier que la peine prévue pour ceux qui enfreindraient la loi sur l'avortement proposée par le gouvernement soit portée à 20 ans d'emprisonnement.

Hier également, le «Réseau d'action pro-choix» affirmait à Ottawa lors d'une conférence de presse que des femmes et des médecins défieront publiquement cette loi si elle est adoptée.

La Chambre des communes se prononcera ce soir sur l'amendement de M. Boudria et tous les autres qui visent à modifier le projet de loi C-43. Le vote final des Communes sur le projet de loi est prévu pour mardi prochain.

Entretemps, des manifestations organisées par des groupes «pro-choix» se tiendront vendredi dans toutes les régions du Canada.

La ministre de la Justice, Kim Campbell, a répété hier que toute modification au projet de loi ferait courir le risque qu'il soit rejeté par les tribunaux après son adoption.

Selon le texte proposé par le gouvernement, est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement maximal de deux ans quiconque provoque un avortement, sauf quand il est effectué par un médecin qui en est arrivé à la conclusion que la santé ou la vie de la personne serait vraisemblablement menacée sans cet avortement. Il précise que le mot

santé s'entend sur le plan psychologique et mental aussi bien que physique.

La vaste majorité des treize amendements proposés proviennent de députés «pro-vie». M. Boudria suggère également qu'un avortement ne puisse être effectué que si la vie est en danger. Les députés libéraux Francis Leblanc et Roy Pagtakhan et le conservateur Bill Attewell demandent

qu'on ne puisse invoquer les facteurs d'ordre psychologique pour justifier un avortement.

Le seul amendement «pro-choix», proposé par la néo-démocrate Dawn Black, aurait à toutes fins pratiques pour effet de décriminaliser l'avortement. Le chef du NPD, Audrey McLaughlin, a prononcé hier en Chambre un vibrant plaidoyer en faveur de la liberté de choix alors que M. Bou-

dria a prononcé le premier discours des opposants à l'avortement.

Tous les ministres du cabinet Mulroney ont reçu l'ordre de voter en faveur de la pièce législative proposée, les autres députés

pouvant en principe voter selon leur conscience. Le NPD votera très massivement contre le projet de loi.

Une alliance entre des députés «pro-vie» et «pro-choix» pour tenter de battre le projet de loi

n'est pas exclue. On prévoit toutefois qu'il sera adopté.

Les débats permettant au projet de loi de franchir les dernières étapes en Chambre ont débuté hier et se poursuivront toute la semaine.

SPECIAL DU MOIS

la «nouvelle»
thermopompe
Tech 2000



Carrier

- FINANCEMENT DISPONIBLE A 100%
- TARIF ÉCONOMIE D'HYDRO-QUEBEC
- SERVICE 24 HEURES

Tech 2000 YG

Thermopompe 2 tonnes Add on

3 995 \$

MEILLEURS PRIX TOUJOURS GARANTIS Installation complète

À VOTRE CENTRE DE RABAIS DE THERMOPOMPE
Offre valide jusqu'au 31 mai 1990

ECONO-TECH

TEL. 733-1414

CESSEZ DE FUMER EN 5 JOURS... À COUP SÛR!



Ne fumez sans fumée!

Il existe une façon éprouvée de cesser de fumer. Venez apprendre ce que nous pouvons vous enseigner à Cessons de fumer. Accordez-vous 45 minutes d'informations et décidez par la suite de poursuivre ou non votre démarche. Le programme commence bientôt; nous vous aiderons à réaliser par vous-même un regain de contrôle sur votre propre vie! Nous sommes persuadés que votre présence à notre rencontre sera le meilleur investissement de votre vie!

ASSISTEZ À UNE PRÉSENTATION GRATUITE DE 45 MINUTES

**Mardi le 29 mai à 19h30
ou mercredi le 30 mai à 19h30**

<p>LAVAL CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL (1755, boul. René Laennec) à la salle SS-21</p>	<p>MONTREAL D.S.C. MAISONNEUVE-ROSEMONT (5565, Sherbrooke Est) à la suite 470, salle de réunion 1</p>
<p>GREENFIELD PARK HÔPITAL CHARLES LEMOYNE (121, boul. Taschereau) à l'Auditorium au 7ième étage</p>	<p>POINTE-CLAIRE D.S.C. LAKESHORE (175, chemin Stillview) à la salle 310</p>
<p>MONT-ROYAL CLINIQUE RENÉ LAENNEC (1100, Beaumont, Métro Acadie) au 4ième étage</p>	<p>SAINT-JEAN SUR RICHELIEU MOTEL HARRIS (576, Champlain) à la salle de réunion</p>
<p>SAINT-JEROME CEGEP DE SAINT-JEROME (455, rue Fournier) à la salle D-105</p>	

Cessons de fumer

La méthode qui a fait ses preuves!

OFFERT EN COLLABORATION AVEC



Le Centre national de la promotion de la santé
(514) 421-1301



FAITES
L'AFFAIRE
DU SIÈCLE

**AU 1780
BOUL. DES LAURENTIDES,
COIN ST-MARTIN, LAVAL**

Dépêchez-vous:
ce super solde
se termine le
26 MAI

Solde exceptionnel de Pilon en vigueur uniquement à cet emplacement temporaire. Tout doit être écoulé : marchandise neuve ou légèrement endommagée de marques connues.

MOBILIER DE BUREAU

• BUREAUX • LAMPES • CHAISES • CLASSEURS

RÉDUIT JUSQU'À 80%

ÉQUIPEMENT DE BUREAU

• CALCULATRICES • DACTYLOS • PHOTOCOPIEURS • RÉPONDEURS

NOUVEL ARRIVAGE

FOURNITURES INFORMATIQUE/PAPETERIE

• DISQUETTES • MALLETES • ACCESSOIRES • DICTIONNAIRES

VASTE CHOIX

HEURES D'OUVERTURE

LUNDI, MARDI, MERCREDI	9H À 17H
JEUDI, VENDREDI	9H À 21H
SAMEDI	9H À 17H

1780 BOUL. DES LAURENTIDES (COIN ST-MARTIN), LAVAL

Cartes de crédit et chèques acceptés ou portez vos achats à votre compte Pilon. Frais de livraison en sus.

Pilon

PRODUITS DE BUREAU

RAYONNE

Ensembles coordonnés
100% rayonne

3000 items
pantalons, camisoles et vestons

6-12

*(Ord. 24\$-55\$)

Prix en vigueur jusqu'au
samedi, 26 mai

Cohoes

Le Nec Plus Ultra À Bon Prix!

VIEUX MONTREAL ♦ 409, Notre-Dame Ouest, 849-1341 - OUVERT LE DIMANCHE
CÔTE SAINT-LUC ♦ Centre d'achats Côte Saint-Luc, 489-3807 RIVE-SUD ♦ Mail Carnaval, 599, Taschereau, 671-0041
SAINT-LAURENT ♦ Centre de rabais Le Bazar, 334-6410 CENTRE-VILLE ♦ 36, Sainte-Catherine Ouest, 875-2091
ANJOU ♦ Centre d'achats Place Versailles, 355-8410 LAVAL ♦ 1787 Saint-Martin Ouest, 682-7424
LES PROMENADES DE LA CATHÉDRALE ♦ Centre-Ville, 682-2454

OUVERT LE DIMANCHE
La succursale du Vieux Montréal est fermée le samedi et ouverte le dimanche de 10h00 à 17h00

* prix de détail suggéré

PENSEZ PRIX DE GROS!

Après le massacre de Rishon le Zion, des Palestiniens manifestent à Montréal

LILY TASSO

■ Journée de deuil, hier, pour les Palestiniens de Montréal et leurs amis dont plusieurs juifs. A l'heure du midi, square Dorchester, à un pas du consulat général d'Israël, plus d'une centaine de membres de la Coalition québécoise pour la paix et la liberté en Palestine criaient leur indignation face au récent massacre de civils palestiniens.

Des jeunes, brassard noir au bras gauche, portaient symboliquement un cercueil recouvert du drapeau palestinien vert-blanc-noir orné d'une pointe rouge. Autour d'eux, des manifestants brandissaient une forêt de pancartes avec leurs messages éloquentes: «Palestine vivra, Palestine vaincra». «L'intifada jusqu'à la libération». «Droits humains pour les peuples palestiniens».

«Fermez les centres de détention», «Sionisme = racisme», et bien d'autres.

Les porte-parole de la Coalition demandent au gouvernement canadien et aux Nations-Unies d'agir immédiatement pour que cessent les massacres, et que cessent aussi les violations des droits humains dans les territoires occupés.

Ils insistent pour que l'armée d'occupation se retire de la Cisjordanie et de la bande de Gaza et cède la place à une force de paix internationale sous le contrôle de l'ONU, en attendant une paix durable. Ils réclament aussi une conférence internationale pour la paix au Moyen-Orient.

A l'instar des 50 grévistes de la faim à Jérusalem, les militants montrealais voudraient que des sanctions soient prises contre l'Etat d'Israël jusqu'à ce qu'un déblocage survienne.

Avant de se disperser, la foule a noté trois événements annoncés par M. Ali Yassir, président de la Fondation canado-palestinienne: demain, à 19h30, à la Bibliothèque Atwater, conférence d'Israël Shahak, président de la Ligue israélienne des droits humains; vendredi 25 mai, à 19h, à l'université Concordia, conférence sur «L'intifada palestinienne, racines et perspectives», par le docteur Riad Mansour, membre du Conseil national de la Palestine.

Enfin, le samedi 2 juin, grande marche de solidarité organisée par la Coalition québécoise pour la paix et la liberté en Palestine. Départ à midi du square Dorchester, arrivée à 14h au parc Lafontaine où prendra la parole M. Afif Safieh, représentant de la Palestine aux Pays-Bas. Un spectacle, présenté par des artistes palestiniens et québécois, suivra.

Le maire de Montréal reçoit la bénédiction de deux Grands Rabbins

LILY TASSO

par l'administration municipale le 21 mars 1989.

Terre de tolérance

■ Devant de nombreux membres de la communauté juive portant la kippa, le maire de Montréal, M. Jean Doré, a reçu hier les bénédictions de deux éminents chefs religieux: celles du Grand Rabbin Chalom Messas de Jérusalem, de passage dans la métropole, et celles du Grand Rabbin David Sabbah du Québec qui l'accompagnait.

«J'ai décidé dès le début de faire de Montréal une terre de tolérance, une ville ouverte sur le monde», a-t-il dit, ajoutant que les gestes de profanation avaient été dénoncés et une minute de silence observée par le conseil municipal, réuni en assemblée.

En remerciant le maire Doré, le Grand Rabbin Chalom Messas lui a offert un de ses ouvrages en hébreu.

Quant au Grand Rabbin David Sabbah, il a exprimé sa joie de voir ici celui qui était son maître spirituel déjà au Maroc, aujourd'hui représentant la plus haute autorité spirituelle du judaïsme.

Il a souligné que ce dernier

venait transmettre un message de paix de Jérusalem dont le nom signifie ville de la paix. Tout en bénissant lui aussi le maire «qui assume la responsabilité de cette ville avec ses soucis et ses tracas», le Grand Rabbin de Montréal lui a remis à son tour «L'épanouissement de l'être», un livre édité à Montréal et dont il est l'auteur.

Après la signature du Livre d'Or, les invités ont reçu des cadeaux des mains du maire: une écriture en peau de poisson avec un stylo de la Ville pour le Grand Rabbin de Jérusalem, accompagnée d'une reproduction sur parchemin de la Déclaration de Montréal contre la discrimination raciale. Quant au Grand Rabbin du Québec, il pourra lire «Les promenades littéraires de Montréal», en souvenir de cette journée.

BRANDIE

C'est un super solde pré-été!



899.00
~~1599.00~~

Ordinateur 8086 XT très commode

Avec un disque de 3 1/2", 720 K et RAM de 640 K intégrée. DeskMate, logiciel 10 dans un et capabilité de son/parole numérique. T1000SL/2. 25-1402 (Moniteur non inclus)

29.95
~~39.95~~

Calculatrice de poche/répertoire

Garde jusqu'à 100 données en mémoire, noms et numéros de téléphone. C'est aussi une calculatrice. Idéale pour les gens occupés. Avec étui. 65-936



RABAIS \$40

Répondeur à 2 cassettes

Filtrage des appels, mise en marche à distance, volume réglable et voyants à DEL. Pour CA. 43-398

99.95
~~169.95~~

Walkie-talkie SRG

Trois canaux, 15 watts et antenne à charge médiane pour puissance maximum. 21-1639

59.95
~~99.95~~



RABAIS \$100

199.95
~~299.95~~

Magnéto à 2 platines

Copie à grande vitesse, lecture continue, réglages de niveau, compteur 3 chiffres. 14-649

RABAIS*30. Magnétocassette portatif personnel. 14-9164 Cour. 69.95 solde **39.95**

RABAIS*70. Radio AM/FM multi-bandes. Numérique. 20-221. Cour. 299.95 solde **229.95**

RABAIS 37%. Microscope deux dans un. Puissance 30, portatif. 63-851. Cour. 15.95 solde **9.95**

RABAIS 33%. Calculatrice de bureau à 2 alimentations. 65-578. Cour. 17.95 solde **11.88**

RABAIS*40. Interphone à 2 stations. Touches éclairées, FM. 43-212. Cour. 99.95 solde **59.95**

RABAIS 33%. Lampe de poche pour enfants. Robuste. 60-2289. Cour. 5.95 solde **3.95**

RABAIS 33%. Radio portatif AM/FM avec H.P. de 4 po, écouteur. 12-625. Cour. 59.95 solde **39.95**

RABAIS*30. Détecteur/métal étanche. Manche ajustable. 63-3003. Cour. 119.95 solde **89.95**



RABAIS 40%

29.95
~~49.95~~

Casque PRO-800

Se plie pour remisage. Léger, cordon 10 pi. 33-8100

Solde expire le 31 mai/90
Piles/cassettes/adaptateurs non inclus sauf mention contraire. Des bons de réduction différés seront remis. Nous nous réservons le droit de corriger les fautes de frappe. AVERTISSEMENT: la copie du matériel avec droits d'auteur est détentée et passible d'amende ou d'emprisonnement.

Radio Shack

DIVISION INTERTAN CANADA LTÉE

Le magasin Radio Shack ou détaillant participant est dans les pages blanches



Amende et radiation pour un notaire négligent

Aucunement malhonnête, on lui reproche plutôt son étourderie administrative

RICHARD FORTIN

Me Raymond Picard de Saint-Léonard, qui se qualifie lui-même

d'«artiste-notaire», a été condamné hier une amende de 4 500 \$ assortie d'une radiation de 30 jours par le comité de discipli-

ne de la Chambre des notaires, qui lui reproche son étourderie administrative.

Au 31 décembre 1988, les livres

comptables de Me Picard révélait un découvert de 27855 à son compte général en fidejussimis. Invité à s'en expliquer, le notaire n'a pas répondu aux innombrables lettres du secrétaire du Comité d'inspection professionnelle. Me Jean-Guy Trepanier et du syndic de la Chambre des notaires Me Gaston Binette.

Me Raymond Picard, 65 ans, est un habitué du comité de discipline devant lequel il s'est présenté à neuf reprises, toujours pour des histoires de débit au compte en fidejussimis et de négligence à en aviser la Chambre des notaires. Il a été radié plusieurs fois, pour des périodes allant de quelques jours à quelques semaines. Récidiviste impénitent, il a volontiers reconnu sa culpabilité en affirmant qu'il préférait consacrer plus de temps à sa clientèle et moins aux tracasseries administratives. Le comité a d'ailleurs reconnu que le public n'avait pas été lésé par la conduite du notaire, le solde du compte en fidejussimis ayant été déposé dans un autre compte au nom du client.

« Les sommes versées aux comptes spéciaux doivent aussi apparaître sur vos relevés comptables, a lancé, ni-excédé, ni-amuse, le syndic Me Binette. Je me suis laissé attendrir par votre âge car j'aurais pu ajouter un autre chef d'accusation à la plainte. »

Le président du comité Me François Folot n'était pas d'humeur à rire des frasques arithmétiques du notaire Picard.

« Nous avons longuement hésité avant de limiter votre radiation à une période de 30 jours, a affirmé M. Folot. Mais nous avons tenu compte de votre âge en vous permettant de vous retirer honorablement de la profession, j'espère ne plus jamais vous revoir devant ce comité. »

Me Raymond Picard a juré qu'il prendrait sa retraite très

bientôt, « parce que je ne peux plus embrayer au rythme de la vie moderne ».

dont il a jusqu'à la voix et les intonations. Il s'est d'ailleurs fait passer pendant des années pour le frère du maire afin de s'assurer un place de stationnement au parking de l'Hotel de ville de Montreal.

« Mais j'ai toujours payé le coût de location », a-t-il précisé.

Depuis 1972

MONTJOIE

Le plus important manufacturier canadien de piscines monocoques en fibre de verre.

16 X 33
Familiale

17 X 32
Élegante

17 X 31
Lazy L

Nous utilisons les produits de 1ère qualité FIBERGLAS CANADA INC.

Montjoie c'est:

- Plus de 20 modèles différents pour tous les goûts et toutes les bourses. Une piscine plus sécuritaire grâce à ses marches intégrées. Un minimum d'entretien pour un maximum de plaisir. Une plus longue saison grâce à une meilleure isolation. Une installation plus rapide. Une seule journée suffit dans des conditions normales. ENCORE PLUS...

La qualité et la fiabilité à prix compétitif

Une valeur sûre

Les tourbillons 1 à 12 places

RIVE-SUD
1300, BOUL. NEWTON
(Parc industriel) BOUCHERVILLE
598-5065 641-4330

RIVE-NORD
1555, BOUL. DE L'INDUSTRIE
(Sortie 109 de l'autoroute 20) BELOEIL
464-2747 875-8490

RIVE-NORD
550, BOUL. CURÉ-BOIVIN
(Sortie 19 de l'autoroute des Laurentides) BOISBRIAND
430-9825

* financement sur place

MINI PRIX

EN TÊTE

- des prix
- de la qualité

... et nos services sont entièrement garantis!

Coupe	9 \$
Mise en plis	9 \$
Permanente (coupe et mise en plis incluses)	29 \$

Y COMPRIS UN SHAMPOOING REVITALISANT, SANS FRAIS!

SANS RENDEZ-VOUS!

Laval 682-1200 - LaSalle 354-7310 - Place Vertu 335-7770 - Anjou 353-7770
Brossard 465-1000 - Sainte-Marthe-sur-le-Lac 491-5000 - Saint-Jérôme 432-0110
Sherbrooke 363-9440 - Fleur de Lys 529-9861 - Galeries Chagnon 833-4111
Pointe-Noranda 797-2321

SEARS

Vous en avez pour votre argent... et plus!

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

VILLE DE POINTE-CLAIRE
APPEL D'OFFRES
Ouvrage n°: 88012
Règlement n°: 2372 - 2411 - 2448 - 2452

Description: RECONSTRUCTION DES SERVICES ET TRAVAUX ROUTIERS DANS LA RUE JERVIS BAY

Les soumissions doivent être adressées au Conseil de la ville de Pointe-Claire et livrées au gerant de l'Approvisionnement de la Ville, à l'Hotel de ville, 451, boul. St-Jean, Pointe-Claire (Québec), au plus tard, 11 h 00 a.m. (onze heures), LE MERCREDI 6 JUIN 1990.

Les soumissions seront ouvertes en public à l'Hotel de ville à onze heures a.m., à la date indiquée ci-dessus. Les enveloppes contenant les soumissions doivent être marquées clairement quant à leur contenu.

Les documents de soumission peuvent être obtenus au Service de l'Ingénierie contre un dépôt non remboursable de 25 \$ fait à l'ordre de la ville de Pointe-Claire. L'entrepreneur qui ne possède pas déjà une copie officielle du Cahier des Charges enregistré à son nom, devra s'en procurer un exemplaire au Service de l'Ingénierie moyennant un paiement de 50 \$ non remboursable.

Un cheque certifié ou un cautionnement de soumission représentant au moins dix (10%) pour cent du montant total de la soumission doit être inclus avec chaque soumission.

La plus basse ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

DONNE À POINTE-CLAIRE, ce 23^e jour de mai 1990.

Denis Robillard,
Gerant - Approvisionnement

COLLEGE AHUNTSIC
APPEL D'OFFRES
= 1547

PROJET:
Agrandissement du bloc C

PROPRIÉTAIRE:
Collège Ahuntsic
9155, rue St-Hubert
Montreal, Québec H2M 1Y8

ARCHITECTURE:
Goyette, Lafontaine,
Rancourt et associés et
Mc Namara Robitaille architectes
101, boul. Roland-Therrien,
suite 303
Longueuil, Québec J4H 4B9

STRUCTURE:
MLC Associates
1570, rue Chabanel ouest
Montreal, Québec H4N 1H4

MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ:
Pagueau Morel et Ass. Inc.
210, Cremazie ouest
Montreal, Québec H2P 1C6

Le Collège Ahuntsic, propriétaire, demande des soumissions pour la réalisation des travaux d'agrandissement du bloc C au 9155, rue St-Hubert. Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (L.R.Q., chap. Q-1) qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du service de l'approvisionnement du Collège Ahuntsic, local A-3340, numéro de téléphone: 389-5921 poste 2790, à compter du jeudi 24 mai 1990, contre un montant de cent dollars (100\$) non-remboursable.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cheque visé d'un montant de 60000\$ présentée à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au bureau du Directeur des services administratifs, pièce A-1480, Collège Ahuntsic, 9155, rue St-Hubert, Montreal, jusqu'à onze heures le mercredi 13 juin 1990. Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture.

Le Collège ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues; il fera l'étude des trois plus basses et conformes et retiendra, s'il y a lieu, celle qui répond le mieux à ses besoins.

Une visite des lieux se déroulera le lundi 4 juin 1990 à 14 heures.

Andre Galerneau, ing.
Directeur des services administratifs

VILLE DE SAINT-HYACINTHE
APPEL D'OFFRES

ARCHE SCULPTURALE

PROJET:
Arche Sculpturale
Espace Maskoutain
Ville de Saint-Hyacinthe

PROPRIÉTAIRE:
Ville de Saint-Hyacinthe
700, Hotel de Ville
Saint-Hyacinthe, Qc
J2S 5B2

ARCHITECTE:
ARS Allaire, Bergeron, Courchesne
Architectes
1511, Saint-Antoine
Saint-Hyacinthe, Qc
J2S 3L5

La Ville de Saint-Hyacinthe invite les entrepreneurs en construction à présenter des soumissions pour la construction de l'Arche Sculpturale de l'Espace Maskoutain.

Les soumissions, dans des enveloppes scellées et clairement identifiées, doivent parvenir au bureau de la greffière au 700, Hotel de Ville, Saint-Hyacinthe, avant 11 h 00 heures le 12 juin 1990. Les soumissions seront ouvertes publiquement à cette même heure et au même endroit.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs en construction qui se qualifient selon la loi des entrepreneurs en construction du Québec.

Les documents pour soumission seront disponibles à partir du 23 mai 1990 au bureau des architectes, moyennant un dépôt de cinquante (50) dollars, non remboursable.

L'entrepreneur général devra présenter un cautionnement de soumission de dix pourcent (10%) avec le dépôt de sa soumission, qui devra être conforme avec les documents contractuels et les documents d'appel d'offres. La caution de soumission devra être échangée à la signature du contrat par la caution d'exécution et le cautionnement pour le paiement de la main-d'oeuvre, matériaux et services, chacun représentant cinquante pourcent (50%) du coût des travaux.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants tant pour leur solvabilité que pour le contenu de la soumission.

La Ville de Saint-Hyacinthe ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune autre soumission reçue, ni d'encourir des réclamations de la part des soumissionnaires.

La greffière de la Ville
Me Hélène Beauchesne, notaire

VILLE DE SAINT-LÉONARD

AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNE PAR le soussigné, greffier de la susdite municipalité, Que.

Le Conseil municipal de la Ville de Saint-Léonard a adopté, à la séance spéciale du 22 mai 1990, le règlement numéro 1885 concernant le lotissement dans la Ville de Saint-Léonard.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 130 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Donne à Saint-Léonard, ce 23^e jour du mois de mai 1990.

LE GREFFIER
GEORGES LARIVEE, o.m.a.

Suite des Avis légaux, Appels d'offres, Soumissions et Encans en pages A 12, B 6, D 4

COTON!

Ensembles coordonnés 100% coton

4000 items
bauts, pantalons et short

12-20

*(Ord. 45\$-65\$)

Prix en vigueur jusqu'au samedi, 26 mai

Cohoes

Le Nec Plus Ultra À Bon Prix!

VIEUX MONTRÉAL • 409, Notre-Dame Ouest, 849-1341 • OUVERT LE DIMANCHE
CÔTE SAINT-LUC • Centre d'achats Côte Saint-Luc, 499-3807 RIVE-SUD • Mail Carnaval, 999, Taschereau, 671-0041
SAINT-LAURENT • Centre de rabais Le Bazar, 334-6410 CENTRE-VILLE • 36, Sainte-Catherine Ouest, 875-2091
ANJOU • Centre d'achats Place Versailles, 355-8410 LAVAL • 1787 Saint-Martin Ouest, 682-7424
LES PROMENADES DE LA CATHÉDRALE • Centre-Ville, 982-2454

OUVERT LE DIMANCHE

La succursale du Vieux Montréal est fermée le samedi et ouverte le dimanche de 10h00 à 17h00

* prix de détail suggéré

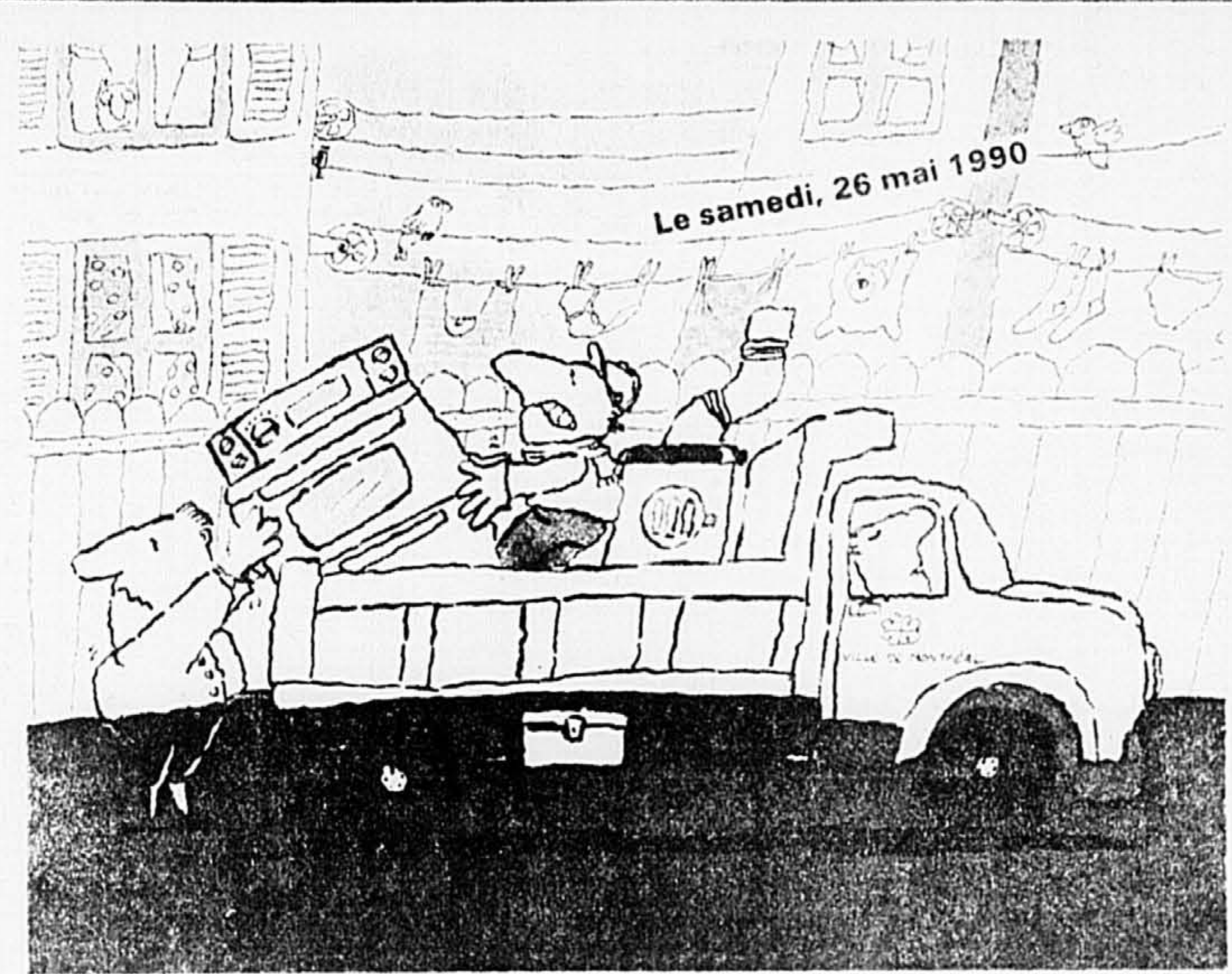
PENSEZ PRIX DE GROS!

ON S'EST REPOSÉ DANS LEURS SOFAS, PENDANT QU'ILS GARDAIENT LES ENFANTS.

Bien pensé Margot!

Bien pensé

Il y a une salle de jeux surveillée gratuite chez IKEA. Vos enfants auront la tête au jeu, vous magasinerez la tête en paix. Nous avons aussi des pousse-poussette et une salle à langer.



Sortez vos "gros morceaux",
C'est la journée du grand ménage!

La Ville de Montréal organise encore cette année, le "blitz de ramassage de gros morceaux", le samedi 26 mai.

De 8 h à 16 h, des convois de camions, des travaux publics sillonnent rues et ruelles pour ramasser matelas, frigo, mobilier ou tout autre "gros morceau" jugé inutilisable.

Pour tout renseignement sur ce blitz, téléphonez au 872-3434

Toute l'année, la Ville offre un service de ramassage de gros morceaux. Il suffit de téléphoner à ce même numéro.

VIVRE MONTRÉAL
C'EST LA RESPECTER



Mme Suzanne Cloutier, présidente de l'Association de la neurofibromatose et le docteur June Ortenberg (à droite), de l'Hôpital de Montréal pour enfants.

PHOTO REMY LEMÉE/Le Presse

Une association d'aide aux 2 000 victimes de la «neurofibromatose» du Québec

MARTHA GAGNON

■ A force de persévérance, Mme Suzanne Cloutier a réussi à créer la première association québécoise pour les personnes atteintes de neurofibromatose, une maladie génétique incurable et méconnue, qui se manifeste au début par de simples taches brunâtres sur la peau.

La «N.F.» comme on l'appelle en abrégé, est une affection de la peau et du système nerveux. La croissance incontrôlée des cellules provoque des tumeurs internes ou cutanées qui apparaissent à différents endroits. Les symptômes varient de la tache de couleur café au lait à des centaines de vilaines tumeurs sur le visage, le tronc et les autres parties du corps.

Mme Cloutier, dont la fille de six ans souffre de ce désordre gé-

nétique, déplore le manque d'information sur la maladie et ses conséquences. L'ouverture d'une clinique spécialisée à l'Hôpital de Montréal pour enfants, il y a un an, l'a incitée à former une association pour venir en aide aux familles.

Elle est heureuse de dire qu'il y a maintenant deux cliniques au Québec, l'une à Montréal et l'autre au centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, où des spécialistes, généticiens, ophtalmologistes, neurologues et orthopédistes, s'occupent des cas de neurofibromatose. On estime à environ 2000 le nombre de personnes atteintes dans la province. Selon les estimés, la maladie affecterait une personne sur 3000 en Amérique du Nord.

Le docteur June Ortenberg, responsable de la clinique de l'Hôpital de Montréal pour enfants, et Mme Suzanne Cloutier, profitent

du symposium scientifique qui se déroule aujourd'hui à Montréal, pour mieux faire connaître les ressources qui existent dans ce domaine. Un pédiatre du Texas, le docteur V. Riccardi, est l'invité spécial à cette rencontre de spécialistes portant sur cette maladie.

La clinique offre plusieurs avantages, dont le principal est de trouver tous les services sous un même toit. «Les parents n'ont plus à se promener d'un bureau de médecin à l'autre, à la recherche du bon spécialiste», dit Mme Cloutier. La clinique est ouverte une demi-journée par semaine. Après avoir été diagnostiqués, les cas âgés de plus de 18 ans sont référés à l'Hôpital neurologique de Montréal.

La maladie est parfois difficile à déceler. Les symptômes s'accroissent ou apparaissent surtout durant la puberté chez l'enfant ou durant la grossesse chez la femme.

Pour l'instant, il n'y a pas de traitement efficace, bien que les recherches progressent dans le milieu de la génétique. Il est, toutefois, important que les malades soient surveillés étroitement pour réduire les risques et atténuer certaines difficultés.

Selon le docteur Ortenberg, on suit actuellement 88 personnes, dont 24 familles. Dès qu'un enfant est atteint, on demande aux membres de la famille de subir le test de dépistage qui consiste en un examen de la peau et des yeux. Dans le cas de la famille Cloutier, les parents et leur autre enfant sont en bonne santé.

La «N.F.» peut occasionner des problèmes visuels, auditifs, ainsi que des lésions osseuses, des tumeurs au cerveau et des difficultés d'apprentissage. Dans certains cas, on doit pratiquer des interventions chirurgicales. Si elles sont désagréables et gênantes, les tumeurs sont rarement malignes.

L'Association qu'on peut joindre au numéro (514) 453-8341 permet aux gens de se rencontrer, de trouver du réconfort et d'assister à des conférences. On a même préparé un guide à l'intention des parents qui voudraient recevoir plus d'aide pour comprendre et diminuer les troubles d'apprentissage de leurs enfants.

La question d'éthique préoccupe actuellement les spécialistes et les parents. Il est, en effet, possible d'obtenir un diagnostic prénatal. Que faire? Le parent malade est confronté au fait qu'il peut donner naissance à un enfant chez qui les manifestations seront mineures ou très sérieuses.

Le cancer peut être combattu par des gènes étrangers

Agence France-Presse
WASHINGTON

■ Des expériences ont prouvé pour la première fois que des cellules sanguines humaines porteuses de gènes étrangers s'attaquaient aux tumeurs cancéreuses, ouvrant la voie à de nouvelles stratégies contre le cancer, ont annoncé des chercheurs mardi.

Les résultats de l'étude ont été exposés par l'un de ses auteurs, le Dr Steven Rosenberg, chercheur au National Cancer Institute de Washington, lors d'un congrès médical qui se tenait dans la capitale.

L'étude, menée sur sept patients, visait à démontrer la possibilité d'une thérapie consistant à transférer des gènes susceptibles de lutter contre la maladie aux endroits où ils manquent.

Les chercheurs ont introduit un gène bactériologique qui n'a aucun effet sur le cancer. Ils ont cependant l'intention d'introduire bientôt dans des cellules sanguines un gène délivrant une substance naturellement très efficace contre le cancer, qui anéantirait la tumeur grâce à des niveaux très élevés de protéines toxiques.

«C'est la première étude dans laquelle des gènes étrangers ont été introduits chez des humains et ont survécu», a déclaré le Dr Rosenberg. Selon lui, ces résultats «ouvrent la voie à l'introduction de gènes qui peuvent améliorer les chances de survie des malades du cancer».

Non seulement les gènes ont survécu, mais ils se sont en outre fixés sur les tumeurs et y ont produit une protéine étrangère.

MONTREAL ET ENVIRONS

- Ande**
6200, boul. Louis H. Lafontaine
(514) 354-5105
- Centre-Ville**
720, rue Ste-Catherine ouest
(514) 875-8915
- Montréal-Nord**
5615, Charlevoix
(514) 325-1001
- Pointe-Claire**
305, boul. Bronswick
(514) 684-0430
- Rosemont**
256, rue Notre-Dame est
(514) 562-1123
- Toscanini**
3185, rue Masson
(514) 374-7333
- Soreville**
4951, Queen Mary
(514) 340-9789
- St-Zéville**
8160, avenue, C.P. 179
(514) 267-0372
- Valleyfield**
114, rue Champlain
(514) 375-1435

RIVE SUD

- Châteauguay**
36, boul. d'Anjou
(514) 892-7976
- Greenfield Park**
755, boul. Taschereau
(514) 455-8090
- Longueuil**
2435, Chemin Chambly
(514) 458-4168
- St-Jean-sur-Richelieu**
315, MacDonald
(514) 359-4533

RIVE NORD

- Laval**
222, boul. des Laurentides
(514) 686-7323
- Terrebonne**
1650, Chemin Gascon
(514) 964-1055
- St-Eustache**
307, Place Arthur-Sauvé
(514) 491-7277
- St-Sauveur/Arès**
350, rue St-Orme
(514) 227-4671 (514) 871-0101

CANTON DE L'EST

- Drummondville**
131, Lindsay
(418) 475-4442
- Magog**
Cherry River, Chemin
Mont-Orford
(819) 847-2523
- Sherbrooke**
2910, boul. Portland
(819) 564-6662
- St-Hyacinthe**
3250, Laframboise
(514) 774-1104
- Victoriaville**
545, boul. Garmache
(819) 758-1403

QUEBEC

- Charlesbourg**
4310, 1ère avenue
(418) 682-0514
- Hauteville**
4605, boul. de Lauvergne
(418) 682-0514
- St-Anne-de-Bellefleur**
9578, boul. St-Anne
(514) 827-5556
- Sahureville**
2425, boul. Laurier
(418) 658-0010

LANAUDIERE/MAURICIE

- Grand-Mère**
10100, boul. Vallée de Parc
(819) 536-0011
- Joliette**
20, Place Bourget
(514) 750-1158
- Trois-Rivières**
3748, boul. des Forges
(819) 375-2522
- Val St-Germe**
Station de Ski Val St-Germe,
C.P. 291
(514) 883-6351

SAS DU FLEUVE/BEAUCHE

- Rimouski**
54, rue St-Germain est
(418) 722-5222
- Yves**
1210, St-Denis
12101, 1ère avenue
(418) 227-5005
- St-Rémy**
La Croix-du-Fort, C.P. 57,
Route 227
(418) 842-2128
- Val-de-Jacques**
536, Chemin de l'Écure
(418) 253-5031

SAGUENAY/LAC-ST-JEAN

- Alma**
1035, avenue Dupont sud
(418) 688-5564
- Outaouais**
Nestlé
775, Place de la Centre
(819) 770-5144
- Ottawa**
702, rue Bank
(819) 321-5405
- Roxy-Moranda**
100, rue du Terminal
(819) 764-3945
- St-Basile-de-Beauce**
51, rue Principale
(819) 728-2231

*Hiver seulement
**Été seulement

AVANTAGE POUR



SÉRIE CTS

prince

1/2 PRIX

CADRE DE TENNIS
PRINCE RESPONSE
en graphite et kevlar

REG. 189.99\$
SOLDE **94.99\$**

CADRE DE TENNIS
PRINCE
TOURNAMENT
cordage inclus
REG. 139.99\$
SOLDE **99.99\$**

RAQUETTE
DE TENNIS
PRINCE PRO JR.
Modèle 110 en aluminium
REG. 69.99\$
SOLDE **49.99\$**

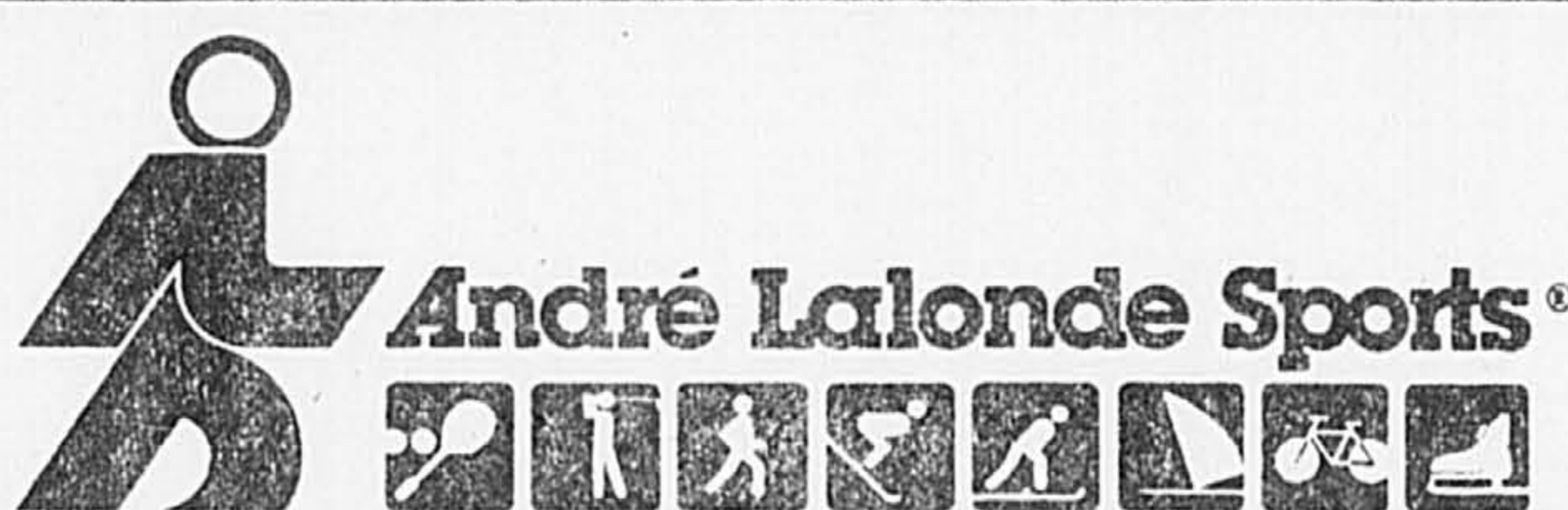
CHAUSSURES
DE TENNIS
ADIDAS STAN SMITH
pour hommes, femmes et enfants
SOLDE **34.99\$**
REG. 44.99\$

- CASQUETTES DE TENNIS
PRINCE
couleurs fluo **19.99\$**
- BALLES DE TENNIS
Wilson
Boite de 3 balles
SPÉCIAL **3.99\$**
- CHAUSSURES DE TENNIS
BROOKS DESTINY
pour hommes et femmes
REG. 59.99\$
SOLDE **44.99\$**

JUSQU'À **60%** DE RABAIS SUR TOUS LES VÊTEMENTS DE TENNIS

- DESCENTE • ELLESSE • TACCHINI • HEAD
- FILA • GORDINI • ADIDAS

Les prix sont en vigueur jusqu'au samedi 2 juin, ou jusqu'à épuisement de la marchandise.



Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Les modèles, couleurs et grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins. Les produits illustrés servent à titre de référence seulement et peuvent être différents des produits annoncés.

VÉLO
TENNIS
GOLF
PLANCHE À VOILE
VÊTEMENT
CHAUSSURES
MAILLOT DE BAIN
VÉLO
TENNIS
GOLF
PLANCHE À VOILE
VÊTEMENT
CHAUSSURES
MAILLOT DE BAIN
VÉLO
TENNIS
GOLF
PLANCHE À VOILE
VÊTEMENT
CHAUSSURES
MAILLOT DE BAIN
VÉLO
TENNIS
GOLF
PLANCHE À VOILE
VÊTEMENT
CHAUSSURES

Plus d'étudiants vont compléter leurs études dans les délais normaux

C'est ce que croit le Conseil des universités, en évoquant la remise de dette proposée par Québec

ANDRE PRATTE

Le nombre d'étudiants de maîtrise et de doctorat qui complètent leurs études dans les délais normaux augmentera de 60 p. cent grâce au programme de remise de dette élaboré par le ministère de l'Enseignement supérieur, estime le Conseil des universités dans un avis remis au ministre Claude Ryan.

Le programme de remise de dettes fait partie de la réforme du régime de prêts et bourses aux étudiants présentée par le ministre il y a un an. Il prévoit que le gouvernement effacera 25 p. cent de la dette de tout étudiant de maîtrise ou de doctorat qui termine ses études dans les délais prescrits.

Selon l'étude faite par le Conseil des universités, seulement 15,7 p. cent des étudiants qui entreprennent des études de maîtrise obtiennent leur diplôme à l'intérieur du délai normal de deux ans: Au doctorat, la proportion d'étudiants qui respectent le délai normal de quatre ans est de près de 29,5 p. cent.

Un effet incitatif

Le Conseil des universités croit que la remise de dette aura un effet incitatif sur les étudiants qui, sans un tel programme, prendraient quelques mois de plus que le délai normal pour compléter leurs études. «Il est illusoire d'espérer rejoindre ceux qui se situent au-delà d'une année additionnelle, leur comportement étant vraisemblablement dicté par une conception et une organisation de vie où, volontairement ou non, les études ne constituent pas la préoccupation principale.» Le programme influencera donc le comportement des 15,8 p. cent d'étudiants de maîtrise et des 5,4 p. cent d'étudiants de doctorat qui prennent de un à trois trimestres de plus que les délais normaux pour compléter leurs études. Cela fait 640 étudiants, si l'on tient compte du fait que seulement 75 p. cent des étudiants de deuxième et troisième cycle reçoivent des prêts du gouvernement.

Si on ajoute à ce chiffre les étudiants-emprunteurs qui, de toute façon, auraient complété leurs études dans les délais prescrits, le Conseil estime que sur les 8000 étudiants qui, chaque année, entreprennent une maîtrise ou un doctorat, 1400 bénéficieront d'une remise de dette à la fin de leurs études. Dans ses documents, le ministère de l'Enseignement supérieur parlait plutôt de 2600 bénéficiaires.

A titre d'exemple, l'étudiant de maîtrise qui aura eu droit au prêt maximum durant ses deux années d'études verra sa dette passer de 6560 \$ à 4922 \$.

Conséquences négatives?

Le Conseil des universités recommande au ministre de suivre attentivement les effets de ce nouveau programme au cours des prochaines années. L'organisme se demande si en plus des effets positifs escomptés, la remise de dette n'aura pas des conséquences malheureuses.

Parmi les effets positifs, le Conseil des universités range la réduction des dépenses des universités et une hausse possible du taux de diplomation (puisqu'on diminuera la probabilité d'aleas de parcours et les risques de démotivation).

Quant aux effets malheureux, le Conseil souligne que les étudiants les plus susceptibles de profiter de la remise de dette sont ceux des programmes contingen-

tés et professionnellement plus prometteurs, qui pour la plupart terminent leurs études dans les délais prescrits. Le Conseil craint que cela ne rende ces programmes encore plus attrayants, au détriment des autres. L'organisme fait aussi remarquer que l'incitation à la productivité ne s'adresse qu'aux étudiants qui profitent des prêts gouvernementaux. Ceux qui n'ont pas besoin d'aide, dont les dépenses sont payées par la famille ou par l'employeur, ne sont aucunement encouragés à terminer leurs études au plus tôt. Ces étudiants, note le Conseil, «consommant pourtant des services universitaires à un rythme qu'aucune donnée ne permet de croire plus rapide.»

Le recteur Corbo propose à l'UQAM de devenir une des dix meilleures universités du Canada

ANDRE PRATTE

Dans un texte qu'il vient de publier, le recteur de l'Université du Québec à Montréal Claude Corbo propose au personnel de l'UQAM d'en faire, d'ici l'an 2000, l'une des dix meilleures universités du Canada et l'une des quatre meilleures universités du Québec.

Dans «L'UQAM de l'an 2000: un foyer intellectuel et scientifique majeur et un creuset culturel», M. Corbo propose que l'université compare régulièrement sa performance à celle des autres établissements selon des critères reconnus tels les publications des professeurs et des étudiants, le niveau des fonds de recherches externes et le taux d'obtention de diplômes. Le texte ne précise pas à quel rang, selon ces indicateurs, se situe actuellement l'Université du Québec à Montréal.

L'accessibilité, «valeur fondatrice de l'UQAM», doit être «indissociablement liée à la passion de la qualité», affirme M. Corbo. Pressentant qu'on l'accusera de vouloir

faire de l'UQAM une université élitiste, le recteur soutient que «ce serait trahir les valeurs d'accessibilité, d'ouverture, de démocratisation, de rôle critique et de service du milieu que d'hésiter à les incarner dans des activités universitaires de la plus haute qualité possible.»

On sait que dans un document adopté en mars dernier, l'Université de Montréal s'est donnée comme objectifs pour l'an 2000 de devenir une grande université de recherche nord-américaine et l'université de recherche francophone par excellence en Amérique du nord. Pour atteindre ces objectifs, l'U de M se propose de resserrer ses exigences et ses critères d'admission.

Rien d'aussi concret dans le texte publié par le recteur de l'UQAM. Mais M. Corbo propose une université dont «toutes les ressources, toutes les énergies et tous les efforts sont ordonnés à l'exercice et au soutien des activités de l'intelligence de la plus haute qualité et de la plus forte intensité», une université qui se donne notamment pour mission de «former une relève compétitive sur le plan international.»

«L'UQAM peut légitimement aspirer à être, dans certains domaines, la meilleure université au Québec et au Canada et figurer parmi les meilleures au monde», affirme le recteur. Dans plusieurs secteurs, rappelle-t-il, l'UQAM a été la première université québécoise à mettre sur pied des programmes universitaires: sciences de l'environnement, sexologie, neurocinétique, religologie.

Faire oeuvre de pionnier confère des avantages certains, et c'est pourquoi «l'UQAM a tout intérêt à continuer l'exploitation de domaines nouveaux.» Cependant, «cette insistance sur des domaines disciplinaires nouveaux ne conduit pas à cantonner l'Université dans les granges excentriques et marginales du savoir.»

En plus de s'orienter ainsi vers l'excellence, l'UQAM devrait viser, estime son recteur, à devenir le «creuset privilégié d'une nouvelle identité culturelle québécoise», entre autres en attirant chez elle les jeunes des communautés culturelles qui se dirigent, encore aujourd'hui, vers les universités anglophones.

VENTE ANNIVERSAIRE

AUCUN DÉPÔT AUCUN PAIEMENT AUCUN INTÉRÊT avant le 12 sept. 90

- Remplissez l'endos de votre billet et courez la chance de gagner un bon d'achat d'une valeur de 1000\$.
- LIVRAISON GRATUITE 200 km

GENERAL FREEZER



TS136

REFRIGÉRATEUR 5,2 PI CU.

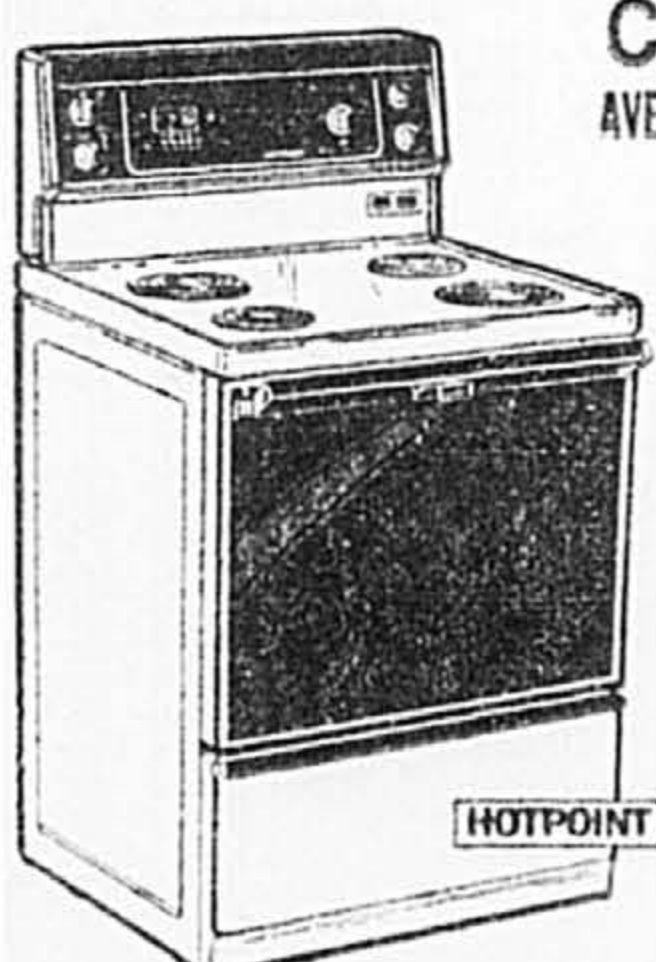
- Eclairage intérieur automatique.
- 4 tablettes ultra-spacieuses.
- Tablettes amovibles de grande capacité, y compris à l'avant (porte) pour œufs, bouteilles et conserves.

259\$

SERVICE ET LIVRAISON GRATUITS

HOTPOINT

CUISINIÈRE AVEC FOUR AUTONETTOYANT



- PORTE EN VERRE NOIRE
- HORLOGE ÉLECTRONIQUE
- AMANDE DISPONIBLE

Service et livraison gratuits

MODÈLE: KS730

Prix rég. 859\$

699\$

RABAIS 160\$

HITACHI

LAVEUSE AUTOMATIQUE



- Action de lavage supérieur à 3 cycles.
- Operation silencieuse, sauve-énergie.
- Agitateur filtre/Distributeur d'assouplissant.
- Pleine capacité dans un cabinet de 24".

SERVICE ET LIVRAISON GRATUITS

Modèle: PAF1220

699\$

Inqlis

SÈCHEUSE AUTOMATIQUE

Modèle: VO87200




- Blanc disponible
- 3 cycles de séchage.
- Séchage «finish guard».
- Lampe à l'intérieur du tambour.

399\$

SERVICE ET LIVRAISON GRATUITS

GENERAL ELECTRIC

LAVE-VAISSELLE À ENCASTRER



Modèle: VRB502JC

- Cycle de lavage.
- Broyeur d'aliments mous.

399\$

SERVICE ET LIVRAISON GRATUITS

Danby

FOUR MICRO-ONDES 1.0 pi cu.



Modèle: D776

- Plein de caractéristiques recherchées.
- Sonde thermométrique et de décongelation.
- 600 watts.

2 ans de garantie. Livraison gratuite. Service à domicile.

199\$

CLIMATISEUR



- Capacité de 5000 BTU.
- Couvre 230 pieds carrés.
- Ventilateur à 3 vitesses.

Service à domicile Livraison gratuite

399\$

30.000\$

Courrez et gagnez

500\$ 100\$ 50\$

Voir les règlements du concours en magasin. Les gagnants seront soumis à une question d'ordre mathématique.

BRAULT & MARTINEAU

Achat minimum de 750 \$. Ne payez que la taxe de vente. Sujet à l'approbation du crédit. Aucun intérêt si payé en entier le 12 sept. 90. Sur toute la marchandise en stock seulement.

- | | | | | | |
|---|--|--|---|--|---|
| MONTREAL
7930, Sherbrooke est
(Métro Beaugrand)
353-7330 | LAVAL
1770, boul. des Laurentides
(coin St-Martin)
667-3210 | VILLE LASALLE
1130, Dollard
364-6110 | ST-LÉONARD
6675, Jean-Talon est
(Près des Gaieties d'Anjou)
254-9455 | LONGUEUIL
3245, Chemin Chambly
(Coin Roberval)
679-1260 | DOLLARD-DES-ORMEAUX
3345, boul. des Sources
Sortie 55 Transcanadienne
685-3572
Plaza Centennial |
|---|--|--|---|--|---|

GRAND MÉNAGE



LAVAGE DE

- MURS
- PLAFONDS
- VITRES

PERSONNEL SUPERVISE ET ENTRAÎNÉ

★ TRAVAIL GARANTI ! ★

NETTOYAGE DE TAPIS ET MEUBLES REMBOURRÉS

MÉNAGE OPAL

955-5555

LAVAL - MONTREAL - RIVE-SUD



CRANE

Salle de bain en couleur



- Écume de mer
- Jaune jasmin
- Bleu ciel
- Moka

- Baignoire château
- Cabinet Radclif (isolé)
- Lavabo Rondo ou Coronette

3799\$

En promotion jusqu'au 31 mai 1990

LAMBERT
QUINCAILLERIE

STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE • MÉTRO BEAUBIEN
6524, PLAZA ST-HUBERT, MONTRÉAL
TÉL.: 274-3521 FAX: (514) 274-3877

Bagarre entre deux clans de jeunes Noirs dans le métro

MARCEL LAROUCHE

Le vol de quelques bijoux personnels sans grande valeur serait à l'origine d'un violent affrontement entre deux bandes rivales de jeunes Noirs, en fin de soirée de lundi, à la station de métro Henri-Bourassa, dans le nord de la métropole.

La bagarre impliquant au moins huit individus s'est soldée par l'arrestation de trois jeunes gens dans la vingtaine qui doivent comparaître ce matin, au Palais de justice de Montréal, sous des accusations de vol qualifié.

L'incident s'est déroulé lundi vers 23 h 45 à l'intérieur de la station Henri-Bourassa, à l'angle Henri-Bourassa et Lajeunesse. La bagarre a éclaté à la suite du vol d'une montre, d'une bague et d'une chaîne appartenant à différents individus faisant partie de ces deux clans adverses.

Les policiers du district 41 de la CUM appelés sur les lieux ont procédé à l'arrestation d'un premier suspect dans un parc public situé près de la station de métro tandis que les deux autres ont été appréhendés tôt hier matin. L'enquête a été confiée au sergent-déTECTIVE Réjean Fiset, du poste 41 de la police de la CUM.

Partouche écope 30 mois de prison pour recel de tracteurs

Partouche, 50 ans, a été condamné à 30 mois de prison par le juge Jean-Pierre Bonin, de la Cour du Québec, après avoir plaidé coupable à 14 chefs d'accusation de recel relativement au vol, l'automne dernier, de onze tracteurs de ferme d'une valeur totale d'environ un million \$.

septembre sous des accusations de vol et de recel après la découverte, par les enquêteurs de la section des vols de véhicules-moteurs de la CUM, dans un entrepôt de Saint-Léonard, des onze tracteurs de ferme volés deux semaines plus tôt dans la cour d'un dépositaire John Deere de Rivière-des-Prairies. L'accusation de vol a été retirée.

Partouche avait comparu en

La Mustang fait bande à part!

Comparez ce que vous obtenez pour votre argent!

	FORD MUSTANG BERLINE 2 portières	CHEVROLET CAVALIER BERLINE 2 portières	NISSAN SENTRA XE COUPE SPORT	PONTIAC SUNBIRD LE BERLINE 2 portières
Moteur	2.3 L	2.2 L	1.6 L	2.0 L
Soupapes	8	8	12	8
Boîte manuelle 5 vitesses	✓	✓	✓	✓
Coussin de sécurité pour le conducteur	✓	NON	NON	NON
Climatiseur	✓	✓	NON	✓
Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes	✓	NON	NON	NON
Sonorisation haute qualité	✓	NON	NON	NON
Direction assistée	✓	✓	✓	✓
Freins assistés	✓	✓	✓	✓
Groupe verrouillage électrique	✓	NON	NON	NON
Lève-glaces électriques	✓	NON	NON	NON
2 retroviseurs à télécommande électrique	✓	NON	NON	NON
Régulateur de vitesse	✓	NON	NON	NON
Essuie-glace à balayage intermittent	✓	✓	✓	✓
Groupe éclairage	✓	✓	NON	NON
Compte-tours	✓	NON	✓	NON
Prix de détail suggéré du fabricant	11 995 \$	11 999 \$	14 720 \$	12 295 \$

Seulement 11 995 \$ ou louez pour 265 \$ par mois.



La qualité passe avant tout.

*PDSF de la Mustang LX 1990 2 portières modèle berline équipée du Groupe valeur plus 066A moins la valeur du Groupe valeur plus et la remise. Frais de transport et de taxes non inclus. Le concessionnaire peut vendre moins cher. Certains concessionnaires peuvent ne pas avoir de véhicules spécialement équipés en stock pour une livraison immédiate. Les prix de la concurrence sont basés sur des chiffres publiés par l'industrie. **Base sur une location de 48 mois du programme Tapis Rouge et avec une mise de fonds de 1000\$. Les frais de transport, de taxes, d'assurance et d'immatriculation sont en sus. Sur approbation du crédit. Un dépôt de sécurité ainsi que des restrictions de kilométrages s'appliquent. Le concessionnaire peut louer à moins cher. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.



Collège de Bois-de-Boulogne

APPEL D'OFFRES

RÉFECTION DE TOITURE DE L'AILE C DU PAVILLON ST-PAUL

PROPRIÉTAIRE: Collège de Bois-de-Boulogne
10 555, avenue de Bois-de-Boulogne
Montréal, Qc H4N 1L4
Tél.: (514) 332-3000

ARCHITECTES: Bergeron, Bourgeois, Choquette / Architectes
200, rue Fleury ouest
Montréal, Qc H3L 1T7
Tél.: (514) 388-6924 / 6964

INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ:
Dufresne, Farley, Brillon, ingénieurs-conseils
200, rue Sauvé ouest
Montréal, Qc H3L 1Y9
Tél.: (514) 384-0440

Le Collège de Bois-de-Boulogne, propriétaire, demande des soumissions pour la réfection de toiture de l'aile C du pavillon St-Paul, à Montréal, Qc.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (L.R.Q., chap. Q-1) qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du propriétaire, contre un dépôt non remboursable de quarante dollars (40\$), à compter du 24 mai 1990.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de dix pour cent (10%) de la soumission à l'ordre du propriétaire, le Collège de Bois-de-Boulogne, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50% du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10% du prix du contrat.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au Service de l'équipement du Collège de Bois-de-Boulogne jusqu'à 15 h, heure en vigueur localement, le onzième jour du mois de juin 1990 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du règlement sur les subventions à des fins de construction (R.R.Q., 1981, C.a-6, R.29) du 21 septembre 1982.

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Antoine Bouillon
Directeur des services de l'équipement

AVIS DE QUALITÉ

Le soussigné donne avis, conformément à l'article 14 de la Loi sur la Curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-54), qu'il est curateur d'office à ces successions et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers les successions énumérées ci-après et la preuve de toute réclamation contre elle.

NOM	DOSSIER EN SON VIVANT	DATE DÉCÈS
ALLIETTE, Wilbrod	676517-6 265, av. du Lac Pierre Nord	09-09-1989
BARIL, Michel	676483-1 1040, rue Champfour #1, T.-Rivieres	09-04-1988
BARRECA, Antonio	676504-4 9603, Pierre-de-Coubertin, Montreal	27-07-1988
BEGIN, Noel	676495-5 12, Mgr Gosselin #51, Levis	10-09-1989
BELLISLE, Clement	676526-7 118, Verger Modelé, Frelighsburg	10-09-1989
BLAIS, André	676506-1 1735, rue des Pins, Dolbeau	06-07-1989
BLANCHETTE, Marc	676497-1 560, rue St-Cyrille, Québec	17-02-1989
BOURDEAU, Normand	676514-3 54, rue St-Alexis, St-Christostome	26-12-1987
BREAULT, André	676500-2 898, Notre-Dame, Lavaltrie	05-12-1989
BUSSIERES, Denis	676519-2 514, Langvin #1, Repentigny	04-06-1987
CLOUTIER, Jean-Paul	676508-5 3085, De Carignan, Montréal	05-03-1988
CORNEAU, Jean-Claude	676482-3 707, rue Carignan, Longueuil	06-03-1988
COUILLARD, Roger	676501-0 4550, Rivard #3, Montréal	20-05-1989
COURNOYER, Stéphane	676516-8 7185, rue Clark, Montréal	09-09-1989
COURTEMANCHE, Alain	676522-6 2076, Dandeneault, Lawrenceville	23-12-1989
DAIGNEAULT, Jacques	676483-6 6961, rue Levesque, Ville d'Anjou	28-06-1989
DESJARDINS, Bernard	676479-9 1085, Champagna, St-Vincent-de-Paul	28-10-1988
DESJARDINS, Roger	676481-5 6385, rue Louis-Hébert, Montréal	17-07-1989
DI TOMASA, Paolo Emilio	676503-7 6632, Jeanne Jugan, Montréal	11-10-1989
DIXON, Albert	676487-2 1500, ave. Beaulieu #507, Sillery	11-10-1989
DURAND, Raymond	676484-9 2601, Ch. de la Canardière, Québec	29-08-1989
FAUCHER, Rosario	676525-9 8410, boul. Langelier #7, St-Leonard	06-07-1989
FENLON, John	676511-9 1213, Range III, Howick	09-09-1987
FORTIN, Arthur	676505-1 3785, rue Rochelieu, Ville St-Hubert	08-07-1988
GIROUX, Diane	676529-1 390, 15e Rue, Laval-des-Rapides	22-10-1989
GOLPHIL, Bertrand	676515-0 222, rang 6 est, Bromptonville	11-05-1988
GUAY, Paul	676513-5 889, Bertrand #401, Sherbrooke	14-10-1989
GUILBAULT, Jean-Emile	676518-4 130, C. Lamarche #403, Ste-Therese	02-12-1989
HUDON, Gaston	676498-9 271, rue Turgeon, Hébertville	30-05-1989
KENNEY, Léon	676512-7 1084, boul. Ste-Anne, Beauport	20-05-1988
KEROACK, Robert	676492-2 2174, rue Des Cèdres, Montarville	25-08-1989
LAPRISE, Emile	676527-5 6768, St-Laurent #6, Montréal	21-03-1989
LAROUCHE, Pierre	676491-4 892, Bourgeois O. #1, Alma	05-08-1989
LAUHLIN, Lauric-Anne	676488-0 2570, Place Granby #101, Montréal	26-01-1990
LECLERC, Eugene	676510-1 770, Olivier Guimond, Mont-Laurier	24-04-1989
LEFEVRE, Louis	676503-6 108B, de la Presentation, Dorval	05-11-1989
LESCADRES, Luc	676521-8 1515, 128ème Rue, Shawinigan-Sud	14-05-1989
LUSIGNAN, Gerard	676502-8 910, Dupas, Longueuil	16-08-1989
MACNAIR, Karold	676520-0 Ottawa, Ontario	08-10-1988
MASL, Domenico	676489-8 2155, Hébert, Lasalle	30-06-1985
MORENCY, Gilles	676506-9 1320, de l'Église, Pontbriand	10-12-1988
NADEAU, Line	676507-7 53D, St-Denis Garneau, Québec	04-01-1989
PARR, Jacques	676528-3 5827, 5e Avenue, Montréal	10-11-1989
PINSONNEAULT, Michel	676523-4 55, rue Carignan, Châteauguay	25-09-1986
QUENNEVILLE, Francois	676509-3 30, rue Vallée #3, Valleyfield	13-01-1989
ROBITAILLE, Lorenzo	676494-8 7950, De Lombardie, Charlesbourg	20-09-1989
ROY, Guy	676530-9 5, rue Vincent-d'Indy, Outremont	19-03-1989
THIBODEAU, Rosaire	676490-6 1320, rue Duchesnay, St-Justin	01-05-1988
TOUPIN, Gisele	676531-7 2155, rue Wolfer #1, Montréal	12-02-1990
TURGEON, Reul	676480-7 1442, rue Frontenac, Québec	30-10-1989
VIAU, Pascal	676524-2 877, rue Jean Bois, Boucherville	26-12-1989

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC
Service des successions vacantes et autres juridictions
Tour de la Place Victoria, 6e étage
800 Square Victoria, C.P. 51
Montréal, Québec H4Z 1J6

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant le(s) entreprise(s) ou service(s) énuméré(s) ci-après, adressées, au Gestionnaire régional, politique et administration des contrats région du Québec, Travaux publics Canada, Complexe Guy-Favreau, 200 ouest, boul. René-Levesque, tour est, 6e étage (si par courrier, pièce 702-14), Montréal (Québec) H2Z 1X4 seront reçues jusqu'à 15:00, à la date limite indiquée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution à l'adresse précitée. Téléphone: 283-2497.

ENTREPRISE

Appel d'offres no 3901-636-1
Projet no 627744
Pour: Solliciteur général Canada
Service correctionnel Canada
Réfection de l'entrée de services
Établissement Leclerc
400, montée St-François
LAVAL (Québec)

On peut consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association de la construction à Montréal, Anjou et St-Jérôme (Québec).

Date limite: Le mardi 12 juin 1990
Dépôt: Aucun

Informations générales:
Tél.: (514) 283-2497/5126
Informations techniques:
Tél.: (514) 283-1860

INSTRUCTIONS

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera nécessairement retenue.



Suite des Avis légaux, Appels d'offres, Soumissions et Encans en pages A 9, B 6, D 4

Révision des services de santé payés par l'État: cinq médicaments rayés de la liste

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Avant même que la réforme des services de santé et des services sociaux ne soit traduite dans le projet de loi qu'il prévoit déposer à l'automne, le ministre de la Santé et des Services sociaux a déjà retiré cinq médicaments de la liste de ceux qui étaient payés par l'État.

Cette mesure s'inscrit dans un programme de révision des services assurés par l'État, par le biais de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ). Les Québécois consomment trop de médicaments, ce qui engendre des coûts aussi énormes qu'injustifiés pour les contribuables.

Ce premier ménage devrait permettre au gouvernement de récupérer une dizaine de millions de dollars, soit ce qu'il en coûtait jusqu'ici sur une base annuelle pour l'usage de ces médicaments. Il s'agit de suppléments de calcium, de lubrifiants oculaires, de tréinoïde topique, payés aux gens âgés et aux assistés sociaux, des agents photo-protecteurs, et du chlorzépate, un sédatif.

C'est un comité d'experts qui a décrété unanimement, pour le compte du ministère, que ces produits avaient un caractère thérapeutique insuffisant à long terme, alors que leur coût est élevé. «Nous ne retirons un médicament de nos listes que lorsque le verdict du comité est unanime», soutient M. Côté.

Les fameux Valium ont aussi passé très près d'être retirés.

En effet, n'eût été la crainte des effets secondaires qu'engendraient certains sevrages, le comité d'experts aurait été unanime pour statuer qu'au-delà de 21 jours au maximum, leur effet thérapeutique est inexistant, selon le ministre.

Le ministre Côté a dénoncé cette surconsommation de médicaments.

Convaincu que le réseau de la santé et des services sociaux pouvait être plus efficace qu'il ne l'est présentement avec son budget de près de 11 milliards \$, le ministre de la Santé et des Services sociaux a donné à entendre, lors de l'étude des crédits de son ministère, en commission parlementaire, que les grands acquis ne sont pas menacés par la réforme à laquelle il travaille.

M. Côté croit possible de récupérer des dizaines de millions de dollars par un contrôle plus serré des services assurés par l'État, comme la vente ou la consommation des médicaments.

Tant M. Côté que le leader de l'opposition, Guy Chevrette, ont dénoncé certaines pratiques médicales qui font que des individus consomment une vingtaine, ou même une trentaine de médicaments différents chaque jour.

«Il y a même un cas dont nous sommes saisis et qui a utilisé 300 prescriptions, la même année», soutient le ministre.

La commission a été amenée à constater les résultats peu convaincants de la réforme du système ambulancier du Québec. M. Chevrette a, quant à lui, qualifié cette réforme d'échec et de scandale.

S'appuyant sur des documents déposés en commission parlementaire, dont un mémoire du syndicat des employé(e)s d'urgence-santé, M. Chevrette a fait valoir que le service avait perdu de son efficacité non seulement dans la région de Montréal, mais aussi à travers le Québec, malgré l'augmentation importante de ses coûts et de ses effectifs.

«Un non sens!», a-t-il lancé.

Le revolver du forcené lui éclate dans la main

Un homme dépressif a tenu la police en haleine durant plus d'une heure, hier après-midi, en tirant des coups de feu dans une maison d'habitation de la rue Saint-Dominique, à Montréal.

Le forcené aurait menacé deux femmes qu'il séquestrait depuis une semaine et tiré au moins quatre coups de feu avant de tenter de s'enlever la vie en se tirant une balle dans la bouche. Il repose dans un état jugé grave à l'hôpital Général de Montréal.

Les premiers policiers appelés sur les lieux ont tenté longuement, à l'aide d'un porte-voix, de convaincre l'individu de laisser tomber son revolver. Las de crier dans le vide, ils ont mandé l'aide des spécialistes de «SWAT» qui ont investi le logis après avoir utilisé des grenades lacrymogènes.

Après une brève fouille de la maison, ils ont trouvé l'inconnu inanimé dans un placard du logement. Selon la police, il aurait tenté de se suicider en se tirant une balle dans la bouche. Le revolver était tellement vieux qu'il aurait éclaté au moment de la détonation.

Avant que la police n'entre en force, les deux femmes qui se trouvaient sur les lieux avaient toutefois eu le temps de s'esquiver.

soutenant que les coûts du système pour le Québec étaient passés de 85 millions \$ à 137 millions \$ depuis la réforme.

Ainsi, 225 employés de plus ont été embauchés à Urgences-santé, le temps supplémentaire atteint des proportions de 400 p. cent. Le transport ambulancier accapare 27,6 millions \$ des 39,3 millions \$ alloués à Urgences-santé, le res-

te, 11,7 millions \$ étant digère par l'administration.

Le temps de réponse, toujours selon le syndicat, s'est détérioré sérieusement, passant de plus de 9 minutes à plus de 11 minutes après la réception de l'appel. Le syndicat déplore qu'il n'y ait jamais plus de 25 ambulances en disponibilité alors qu'on devrait en compter 80.

Le président d'Urgences-Santé, Pierre Lamarche, a déclaré, hier, que sur un personnel régulier de 500 employés, une centaine bénéficiaient actuellement d'un congé de convalescence (CSST), pour un coût de 15 p. cent de la masse salariale.

Nul doute que le ministre Mac-Yvan Côté va s'attarder sur ce dossier.

AUBAINES LASALLE JEEP DU 22 AU 28 MAI

<p>QUALITÉ MITSUBISHI</p>  <p>12 950 \$</p> <p>EAGLE SUMMIT DL 1990, 4 PORTES, LECTEUR DE CASSETTES, MODELE DE DEMONSTRATION, 3000 KM, NO DE STOCK 90154.</p>	<p>TOUTES ROUES MOTRICES</p>  <p>25 600 \$</p> <p>Voiture 1990 tout équipée. Eagle Talon TSI Turbo 4x4, climatiseur, vitres élect., lecteur de cassettes, 6 h.-p. avec égalisateur, toit ouvrant, 6000 km, no de stock 90191A.</p>
<p>LA VRAIE JEEP 1990 NEUVE A PARTIR DE 12 750 \$*</p>  <p>JEEP YJ 4x4 CONVERTIBLE, MOTEUR 2500 CC, 117 CH. *FRAIS DE TRANSPORT ET PREPARATION EN SUS.</p>	<p>LA PLUS VENDU DES 4x4</p>  <p>Jeep Cherokee 1990 Pioneer, modèle de démonstration, 9000 km, moteur 6 cyl., 4000 cc, 177 ch., lecteur de cassettes, insonorisation, roues de magnésium, volant ajustable, etc., no de stock 90071.</p> <p>21 950 \$</p>

La Salle Stationnement gratuit de 500 voitures

Jeep Eagle 5 minutes du centre-ville Jeep Eagle

7315, boul. Newman, LaSalle (coin Léger) 595-5995

STE-MARGUERITE DU LAC MASSON

Chalets neufs avec cuisinette, salle de bain et foyer;

Un splendide coin de nature, un magnifique lac privé, des sentiers de rêve, une plage superbe...

A partir de **50 \$** par chalet* par jour

À seulement une heure de Montréal!

* Prix basé sur cinq jours. Prévoir 25% supplémentaire du 1er juillet au 15 août.

tél.: (514) 866-9941

YWCA
1355 boulevard René-Lévesque ouest
Montréal, Québec,
H3G 1T3



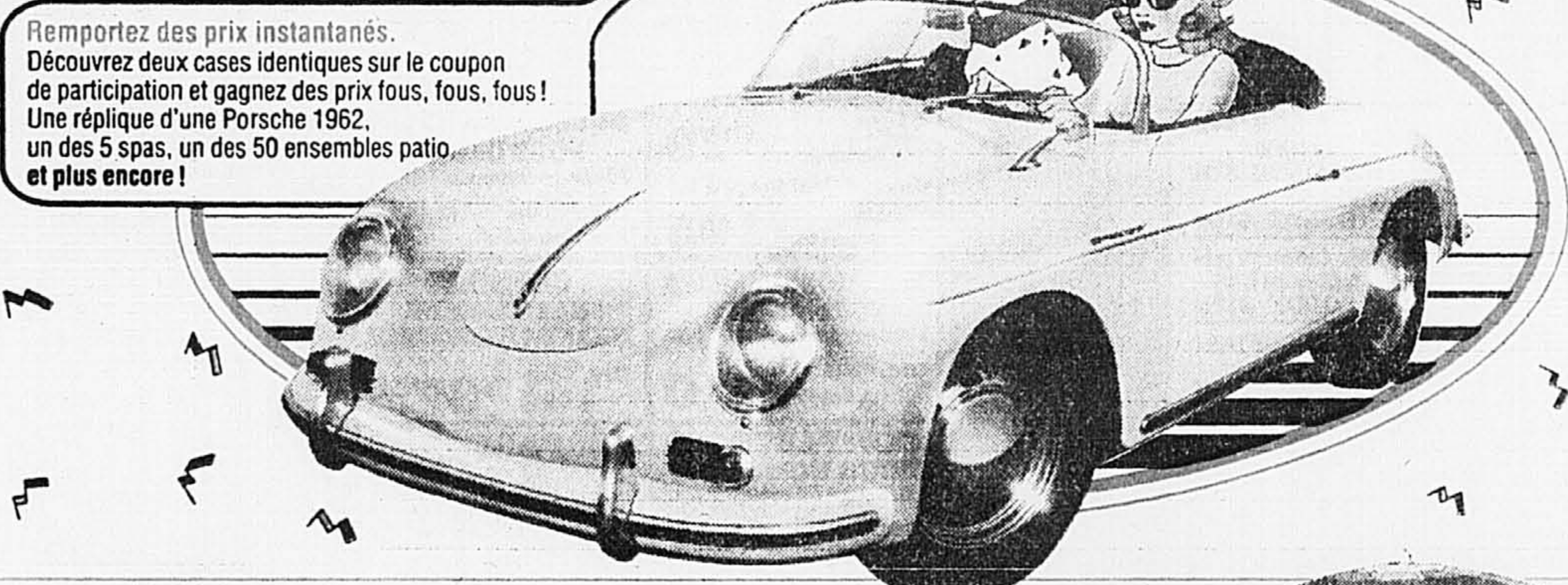
JUSQU'AU 30 JUIN PARTICIPEZ AU CONCOURS

L'ÉTÉ MÉTRO

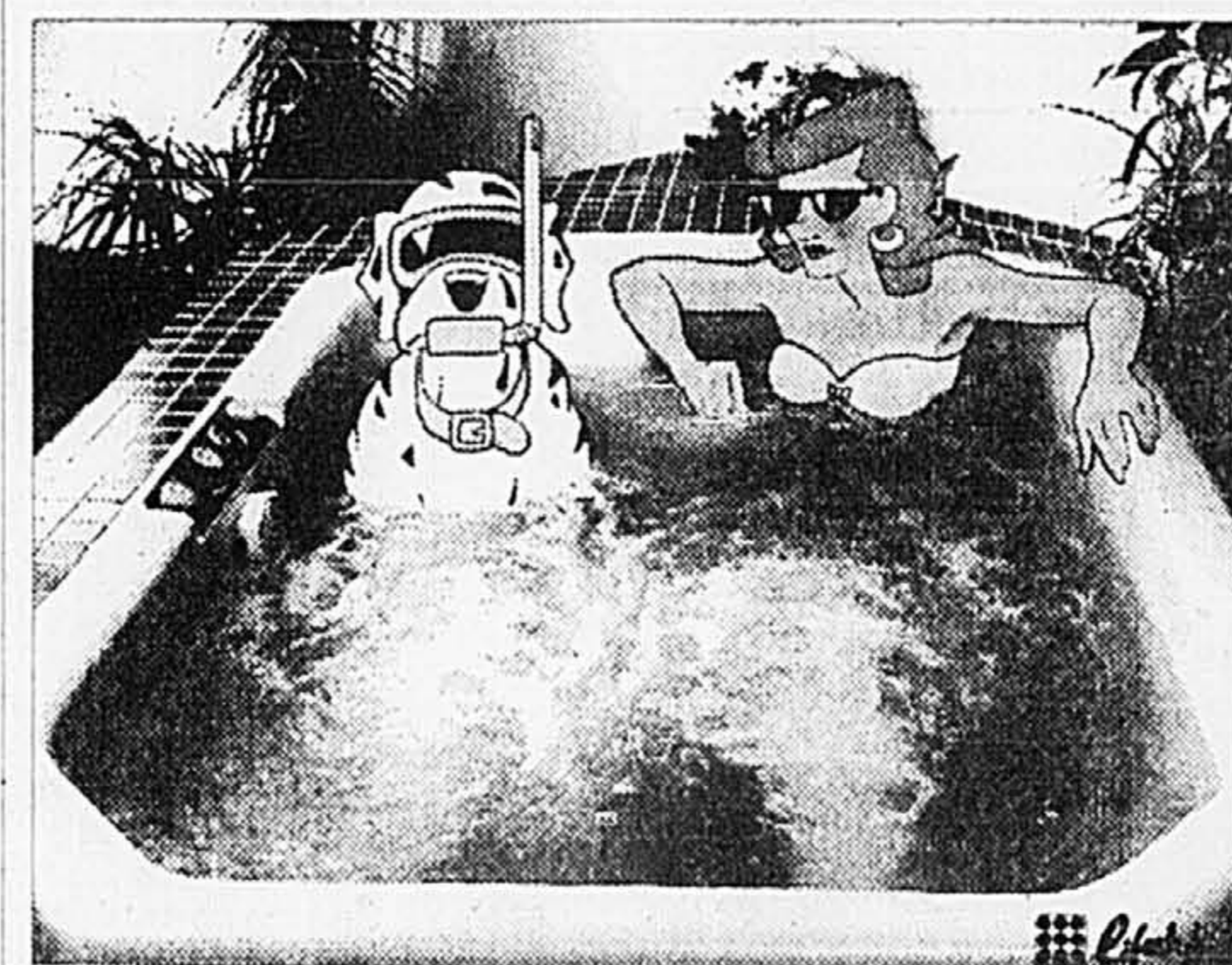
C'EST FOU, FOU, FOU!

LOLA MABOUL

250 000 \$ en prix instantanés à gagner



Rempotez des prix instantanés. Découvrez deux cases identiques sur le coupon de participation et gagnez des prix fous, fous, fous! Une réplique d'une Porsche 1962, un des 5 spas, un des 50 ensembles patio, et plus encore!



N'attendez pas. Venez faire un tour chez les marchands Métro participants. Demandez vos coupons de participation à la caisse.



JOURS DE SOLDE EXTRA SPÉCIAUX • SUPER ÉCONOMIES

**VÊTEMENTS MODE
POUR FEMMES
ET HOMMES**



**50-80%
DE RABAIS**

Solde du fameux Entrepôt

EXTRAORDINAIRES ET SENSATIONNELS RABAIS SUR DES COMPLETS MODE DE QUALITE POUR HOMMES, VESTONS SPORT, PANTALONS ET MANTEAUX TOUTES SAISONS.

NOUS AVONS RASSEMBLÉ UNE GRANDE SÉLECTION DE COMPLETS, VESTONS SPORT ET MANTEAUX POUR ENSUITE RÉDUIRE LES PRIX AU MAXIMUM. MAGASINEZ TÔT ET ASSUREZ-VOUS DE TROUVER EXACTEMENT CE QUE VOUS DESIREZ.

COMPLETS MODE POUR HOMMES:

Styles à boutonage simple ou double. Courts, réguliers, longs. Choix exceptionnel de tissus, motifs et couleurs. Valeurs superbes.

- Se vendaient \$295 SOLDE \$99
- Se vendaient \$345 SOLDE \$149.50
- Se vendaient \$395 SOLDE \$199
- Se vendaient \$445 SOLDE \$248

COMPLETS POUR HOMMES, VESTONS SPORT et MANTEAUX TOUTES SAISONS. Couleurs assorties. Grandeurs et quantités limitées pour ce groupe de liquidation promotionnel.

□ PRIX SPECIAL SOLDE \$49.50

PIECES DE TISSU POUR COMPLETS ET TAILLEURS.

3/4 VERGES

□ PRIX SPÉCIAL SOLDE \$15

VESTONS SPORT POUR HOMMES: Courts, réguliers, longs. Choix exceptionnel de tissus, motifs et couleurs. Valeurs superbes.

- Se vendaient \$195 SOLDE \$79
- Se vendaient \$245 SOLDE \$129
- Se vendaient \$295 SOLDE \$195
- Se vendaient \$345 SOLDE \$195

PANTALONS LÉGERS, HABILLES POUR HOMMES. TAILLES DE 30 À 46. De Riviera et Yves St-Germain 100% laine fraîche. Vaste choix.

□ Ord. \$95 SOLDE \$49.75

PANTALONS HABILLES POUR HOMMES: PETITES TAILLES SEULEMENT. 28 et 30. Flanelle et à motifs.

□ Ord. \$38 75 à \$49 SOLDE \$10

MANTEAUX D'IMPORTATION TOUTES SAISONS POUR HOMMES.

□ PRIX SPECIAL \$79

□ GROUPE SPECIAL \$149.50

IMPERMEABLES DE VOYAGE POUR HOMMES. Pratiques à garder dans l'auto. P.M.G.TG.

□ Se vendaient \$8.50 MAINTENANT \$1.99

CHAUSSURES DE MARCHÉ DE MARQUE RÉPUTÉE CHAUSSURES HABILLES SANDALES D'ÉTÉ POUR HOMMES

SANDALES ITALIENNES D'ÉTÉ

□ Se vendaient \$45 SOLDE \$30

CHAUSSURES MODE D'ÉTÉ DE SERGIO TESTA D'ITALIE.

□ Se vendaient \$100 SOLDE \$50

CONFORTABLES CHAUSSURES DE MARCHÉ DE RELAXSHOE D'ITALIE.

□ Se vendaient \$95 SOLDE \$60

CONFORTABLES CHAUSSURES DE MARCHÉ DE SOFT SPOTS D'AMÉRIQUE.

□ Se vendaient \$110 SOLDE \$60

CHAUSSURES HABILLES DE NUNN BUSH & PIATTELLI.

□ Se vendaient \$100 à \$145 SOLDE \$60

CHAUSSURES HABILLES D'ÉTÉ DE PIATTELLI.

□ Se vendaient \$110 SOLDE \$75

CHAUSSURES MANHATTAN DE ROHDE D'ALLEMAGNE.

□ Se vendaient \$145 SOLDE \$75

TIMBERLAND D'AMÉRIQUE.

□ Se vendaient \$145 à \$225 SOLDE \$100

COMPLETS D'ÉTÉ SAFARI DE A. GOLD & SONS. Coton et mélange de coton. Couleurs unies et fines rayures. Tailles 38 à 46.

□ Ord. \$225 SOLDE \$125

CHEMISES SPORT POUR HOMMES À MANCHES COURTES: P.M.G.TG.

□ Ord. \$45 SOLDE \$20 et \$25

CHEMISES SPORT POUR HOMMES EN 100% SOIE DELAVÉE. Manches longues et courtes. Plusieurs modèles et couleurs.

□ Ord. \$110 SOLDE \$69

T-SHIRTS POUR HOMMES, MANCHES COURTES. Encolure ras du cou, polo et cheminée. P.M.G.TG.

□ Ord. \$30 à \$45 SOLDE \$9.99

T-SHIRTS IMPRIMÉS EN POLYCOTON POUR HOMMES. TOUTES LES GRANDEURS.

□ Ord. \$18 SOLDE \$6.50

T-SHIRTS POLO POUR HOMMES DE MARQUES RENOMMÉES. Assortiments de rayures et couleurs.

□ Ord. \$38 à \$40 SOLDE \$19.99

SHORTS BERMUDA POUR HOMMES. 100% COTON. GRANDEURS 32 à 46.

□ Ord. \$45 SOLDE \$24.99

VASTE CHOIX DE BLOUSONS 100% COTON POUR PRINTEMPS ET ÉTÉ DE CROYDON, NAUTICA, BERNARDO ET A. GOLD & SONS

BLOUSONS DE CROYDON EN COTON. Grandeurs 38 à 50.

□ Ord. \$88 SOLDE \$35

BLOUSONS D'ÉTÉ DE NAUTICA: P.M.G.TG. Couleurs et styles assortis.

□ Ord. \$140 à \$179 SOLDE \$89

BLOUSONS EN COTON. DEUX COULEURS D'ÉTÉ: P.M.G.TG.

□ Ord. \$145 SOLDE \$79.99

BLOUSONS «PULLOVER» EN COTON: P.M.G.TG.

□ Ord. \$125 SOLDE \$72.50

BLOUSONS EN COTON 3/4 AVEC BORDURE EN CUIR: P.M.G.TG.

□ Ord. \$165 SOLDE \$99

VESTONS SPORT D'ÉTÉ DE GOLD SPORT. 100% coton avec bordure de cuir. P.M.G.TG.

□ Ord. \$175 SOLDE \$89

CHANDAILS ET CHEMISES SPORT DE MONDO D'ITALIE

CHANDAILS DE MONDO. MÉLANGE DE COTON ET COTON/LIN. Styles et couleurs assortis.

□ Ord. \$150 à \$178 SOLDE \$69

CHEMISES SPORT DE MONDO. Styles et couleurs assortis.

□ Ord. \$145 SOLDE \$58.99

BLOUSONS EN CUIR ET SUEDE POUR L'ÉTÉ.

□ Ord. \$350 SOLDE \$199

□ Ord. \$560 SOLDE \$369

□ Ord. \$750 SOLDE \$449

Aujourd'hui de 9 h à 18 h

Jeudi de 9 h à 21 h

Vendredi de 9 h à 21 h

Samedi de 9 h à 17 h

2050, BLEURY

angle Président-Kennedy

entre Sherbrooke et de Maisonneuve

VALEURS À SOULIGNER

COMPLETS POUR HOMMES

Se vendaient jusqu'à \$295

Maintenant \$99

Se vendaient jusqu'à \$345

Maintenant \$149.50

Se vendaient jusqu'à \$395

Maintenant \$199

Se vendaient jusqu'à \$445

Maintenant \$248

VESTONS SPORT POUR HOMMES

Se vendaient jusqu'à \$195

Maintenant \$79

Se vendaient jusqu'à \$345

Maintenant \$195

PANTALONS HABILÉS POUR HOMMES

Petites grandeurs 28 et 30

Ord. \$38.75

à \$49 \$10

COMPLETS D'ÉTÉ SAFARI POUR HOMMES.

Mélange de coton. 7 couleurs.

Ord. \$225

Maintenant \$125

T-SHIRTS POUR HOMMES À MANCHES COURTES

Ord. \$30 à \$45

Maintenant \$9.99

CHANDAILS POUR HOMMES DE MONDO

Ord. \$150 à \$178

Maintenant \$69

PANTALONS POUR L'ÉTÉ MÉLANGE DE COTON POUR HOMMES.

Ord. \$85

Maintenant \$19.98

CHAUSSURES D'ÉTÉ POUR HOMMES DE SERGIO TESTA D'ITALIE

Ord. \$100

\$50

TAILLEURS D'ÉTÉ POUR DAMES

Ord. \$280

à \$395 \$159

IMPERMEABLES POUR DAMES

Ord. \$225

à \$325 \$69

T-SHIRTS D'ÉTÉ POUR DAMES DE AVANT GARDE

Ord. \$28 à \$70

\$10 à \$40

MANTEAUX DOUBLES DE DUVET POUR DAMES

Blanc seulement.

Ord. \$295

Maintenant \$99

CHEMISES HABILÉES DE GRANDE RENOMMÉE

Ord. \$55

à \$65 \$37.50

CHAUSSURES D'ÉTÉ POUR HOMMES DE MANHATTAN DE ROHDE D'ALLEMAGNE

Ord. \$145

\$75

PANTALONS D'ÉTÉ MÉLANGE DE COTON. Grandeurs 30 à 38. Olive, taupe et noir.

□ Ord. \$85 SOLDE \$19.98

PANTALONS SPORT D'ÉTÉ. Assortiment de pantalons 100% coton et mélange de coton. Grandeurs 30 à 38.

□ Ord. \$56 à \$75 SOLDE \$29.98

PANTALONS MODE D'ITALIE POUR L'ÉTÉ DE MONDO, MONDI ET FLORENTINO.

□ Ord. \$105 à \$195 SOLDE \$58 et \$60

MAGNIFIQUES CRAVATES POUR HOMMES: 100% SOIE.

□ Ord. \$30 à \$50 SOLDE \$15

CHEMISES HABILÉES POUR HOMMES D'UN COUTURIER RECONNU MONDIALEMENT. Manches longues. Vaste variété de rayures. 100% coton et polycoton.

□ Ord. \$55 et \$65 SOLDE \$37.50

CHEMISES HABILÉES A MANCHES LONGUES POUR HOMMES. Unies, rayées, ton sur ton. Couleurs et styles assortis.

□ Ord. \$32 à \$49.50 (rayé, ton sur ton) SOLDE \$22

□ Ord. \$35 (blanc, bleu pâle uni) SOLDE \$22

CHEMISES HABILÉES POUR HOMMES D'UN MANUFACTURIER DE RENOMMÉE INTERNATIONALE. Manches longues. Rayées, ton sur ton. Vaste variété de couleurs et styles.

□ Ord. \$65 (100% coton) SOLDE \$37.50

□ Ord. \$55 (coton et polyester) SOLDE \$37.50

CHEMISES HABILÉES A MANCHES COURTES POUR HOMMES.

□ Ord. \$32 (rayures assorties) SOLDE \$18

□ Ord. \$32 (blanc, bleu pâle uni) SOLDE \$18

PEIGNOIRS EN RATINE POUR HOMMES. Variété de styles et couleurs.

□ Ord. \$80 et \$90 SOLDE \$59

PEIGNOIRS EN COTON OU POLYCOTON POUR HOMMES. Variété de styles et couleurs.

□ Ord. \$65 et \$70 SOLDE \$39

PYJAMAS POUR HOMMES. FABRICATION CANADIENNE. Polycoton. Motifs et couleurs assortis.

□ Ord. \$35 SOLDE \$20

CEINTURES POUR HOMMES. TOUT CUIR. COULEURS ASSORTIES.

□ Ord. \$18.50 et \$25 SOLDE \$12.50 et \$15

□ Ord. \$28 (reversible) SOLDE \$18.50

GROUPE SPECIAL DE CEINTURES, COULEURS ESTIVALES.

□ Ord. \$18 à \$22 SOLDE \$5

CHAUSSETTES POUR HOMMES. VASTE SÉLECTION. Mélanges, couleurs et styles assortis.

□ Laine et nylon (une grandeur 10-12) SOLDE \$3.49

□ Coton et nylon (une grandeur 10-12) SOLDE \$3.49

VÊTEMENTS POUR DAMES: SUPERBES ÉPARGNES POUR DAMES, COUTURIERS RENOMMÉS ET GRIFFES CONNUES:

• MR. JAX • BETTY BARCLAY • D'ULTIMA • PINO • SUNSPORT • WHITE STAG • BAGATELLE • PLAZA SPORT • NANCEL • JACQUES VERT • AVANT GARDE • JERRY «F» • BRAMA • REGINA PORTER • COMO • JUNNIE LEIGH • LEON LEVIN • DINO VALIANO • JONES NEW YORK • ANNE KLEIN POUR NOUVELLE ALLURE

LES RABAIS SUR CES NOMS CONNUS INCLUENT: Tailleurs, imperméables, blouses, T-shirts, jupes, pantalons, chandails, cuir, manteaux coordonnés sport et accessoires.

TAILLEURS D'ÉTÉ POUR DAMES. Assortiment de styles et couleurs.

□ Ord. \$280 à \$395 SOLDE \$159

IMPERMEABLES MODE POUR DAMES DE JERRY «F». Assortiment de styles et couleurs.

□ Ord. \$255 à \$325 SOLDE \$139

ASSORTIMENT D'IMPERMEABLES POUR DAMES. Grandeurs 6 à 10. Quantités limitées.

□ Ord. \$225 à \$325 SOLDE \$69

BLOUSES POUR DAMES MANCHES LONGUES ET COURTES. Assortiment de styles et couleurs.

□ Ord. \$55 à \$180 SOLDE \$25 à \$95

T-SHIRTS D'ÉTÉ POUR DAMES DE AVANT GARDE.

□ Ord. \$28 à \$70 SOLDE \$10 à \$40

ASSORTIMENT DE JUPES D'ÉTÉ POUR DAMES.

□ Ord. \$80 à \$260 SOLDE \$42 à \$122

PANTALONS SPORT ET HABILLES POUR DAMES.

□ Ord. \$120 à \$290 SOLDE \$51 à \$131

ASSORTIMENT DE PANTALONS D'ÉTÉ POUR DAMES. Grandeurs 6 à 14.

□ Ord. \$50 à \$95 SOLDE \$21

ASSORTIMENT DE BERMUDAS MODE DE PRINTEMPS POUR DAMES.

□ Ord. \$135 SOLDE \$69

CHANDAILS MÉLANGE COTON POUR DAMES.

□ Ord. \$100 à \$260 SOLDE \$42 à \$122

ENSEMBLES DE SOIRÉE 2 PIÈCES 100% SOIE DE JUNNIE LEIGH.

Choix de superbes styles et motifs.

□ Ord. \$285 à \$490 SOLDE \$187

CUIR POUR DAMES DE BAGATELLE.

□ Vestons. Ord. \$425 à \$450 SOLDE \$239

□ Pantalons. Ord. \$295 SOLDE \$139

TAILLEURS 2 PIÈCES POUR DAMES DE ANNE KLEIN POUR NOUVELLES ALLURE.

□ Ord. \$210 SOLDE \$87

• NOUVEAUX ARRIVAGES PRINTANIER •

WHITE STAG POUR DAMES

Mélange de coton et coordonnées lavables. Couleurs vives: blanc, marine, jaune et vert. Unis ou à rayures.

□ Vestons. Ord. \$70 à \$95 SOLDE \$42 à \$56

□ Pantalons. Ord. \$63 à \$68 SOLDE \$37 à \$40

□ Jupes-culotte. Ord. \$68 SOLDE \$40

□ Jupes. Ord. \$60 à \$65 SOLDE \$35 à \$38

□ Jupes. Ord. \$54 à \$60 SOLDE \$32 à \$35

□ Pantacourts. Ord. \$58 SOLDE \$34

□ Shorts. Ord. \$50 à \$53 SOLDE \$30 à \$31

□ Shorts. Ord. \$38 à \$48 SOLDE \$23 à \$28

□ Blouses. Ord. \$55 à \$68 SOLDE \$33 à \$40

□ Hauts. Ord. \$32 à \$60 SOLDE \$19 à \$35

□ Cardigans. Ord. \$65 SOLDE \$35

□ Chandails. Ord. \$45 à \$90 SOLDE \$27 à \$48

MANTEAUX DOUBLES DE DUVET POUR DAMES. BLANC SEULEMENT.

«La démission de Bouchard est une perte pour l'environnement»

— le ministre Pierre Paradis

ANDRÉ NOËL

La démission du ministre de l'Environnement Lucien Bouchard est une perte pour la cause de l'environnement, a dit hier son homologue au gouvernement québécois, Pierre Paradis.

«J'ai l'impression de perdre un allié, a dit M. Paradis, au cours d'un entretien téléphonique avec La Presse. M. Bouchard avait un discours qui était fort sur le plan environnemental.

«Ça faisait à peine 18 mois qu'il était ministre. Il était au milieu de consultations sur son plan vert; s'il avait pu mener ce plan à terme, sa contribution aurait été encore plus importante.»

Les deux hommes ont eu leur première rencontre en tant que ministres de l'Environnement en juin dernier à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, au cours d'une conférence avec leurs collègues.

«Nous avons réussi à conclure un programme de décontamination des lieux contaminés dits or-

phelins (qui n'ont pas de propriétaire), a rappelé M. Paradis. Le gouvernement fédéral et les provinces ont chacun mis 125 millions\$ de côté.

«Le cinquième des sommes va à la recherche; pour une fois, le gouvernement fédéral a décidé d'allouer les subventions à la recherche de façon équitable pour le Québec, c'est-à-dire selon sa population.

«On a eu une autre rencontre à Vancouver en février. Cette fois... il était très préoccupé par la ratification de l'entente du lac Meech.»

M. Paradis a assuré que le gouvernement québécois ne profiterait pas du départ de M. Bouchard pour écarter le gouvernement fédéral des audiences publiques sur la deuxième phase des travaux de la Baie James.

«Les négociations sont très avancées, a-t-il dit. On est presque arrivé à une entente. J'ai toujours pensé que la participation du gouvernement fédéral aux audiences publiques sur la Baie James apporterait un élément qualitatif additionnel. Il y a encore un peu de temps pour le gouver-

nement fédéral de se joindre aux audiences que veut tenir le Québec.»

S.V.P.

Daniel Green, président de la Société pour vaincre la pollution, a dit lui aussi que le départ de M. Bouchard constituait un recul pour l'environnement.

«Il avait le coeur à la bonne place, a dit M. Green. Il a réussi à faire oublier les bêtises de son prédécesseur, Suzanne Blais-Grenier, qui avait comprimé les budgets du ministère. Aujourd'hui, le budget du ministère de l'Environnement frise le milliard de dollars.

«M. Bouchard a réussi à utiliser son amitié avec (le premier ministre) Brian Mulroney. C'est grâce à ça s'il a pu avancer son plan

vert et promettre que le Canada serait le pays industrialisé le moins pollué d'ici la fin du siècle. Avec son départ, je crois que le plan vert est partie remise.

«Il a aussi été à l'origine de plusieurs modifications législatives, notamment sur les pâtes et papiers et le transport des déchets dangereux. On peut critiquer ces modifications, mais de façon globale, le départ de M. Bouchard est un recul.»

Christian Simard, directeur général de l'Union québécoise pour la conservation de la nature, a abondé dans le même sens. «Même si le plan vert était timide, M. Bouchard voulait faire du Canada un leader dans la lutte pour l'environnement. Il invitait les Canadiens à faire pression sur le gouvernement.

«C'était un ministre senior. Sans lui, je crains que l'environnement soit relégué au second plan. Que va-t-il se passer avec le programme de dépollution du Saint-Laurent?»

Jean-Philippe Waub, du groupe Les Amis de la Terre, a souligné que le gouvernement n'avait pas assez délié les cordons de la bourse. «On voit que certains ministres de l'Environnement ont de l'envergure, mais on ne leur donne pas les moyens d'agir», a-t-il dit.

Greenpeace

D'autres groupes se sont montrés beaucoup plus sévères. «La nomination de M. Bouchard visait plus à renforcer la présence du Québec à Ottawa qu'à protéger l'environnement», a dit Marc

Beauchesne, porte-parole de Greenpeace.

«Le temps qu'il a été ministre, il n'a pas fait grand chose. Son plan vert témoigne de l'inaction d'un gouvernement qui refuse d'imposer des normes sévères aux pollueurs. Le Canada n'a toujours pas commencé à réduire la production des CFC, qui détruisent la couche d'ozone. Le projet de règlement sur les usines de papier ne prévoit pas l'élimination des dioxines.»

André Delisle, président de l'Association québécoise de lutte contre les pluies acides, a déclaré: «M. Bouchard n'a rien fait. Peut-être parce qu'il n'a pas pu... Il a donné l'apparence de faire quelque chose, mais aucun dossier n'est encore réglé, et surtout pas celui des pluies acides.»

I.F.A.C.E.F. Association des camps du Québec

CAMP COEUR JOIE
Près du LAC SIMON, dans l'Outaouais
325 acres de verdure, de lacs, de forêt

Sessions de 2 semaines du 12 au 24 août 700\$, incluant

- 4 h 30 d'enseignement par jour.
- Activités culturelles et sportives.
- Hébergement en chambre de 4.
- Encadré par des orthopédistes et psycho-éducateurs.
- Clientèle — 2e cycle primaire — secondaire I et II
- Programme spécial la fin de semaine, canot - équitation.

CAMP D'ÉTÉ
(tiers temps pédagogique)
Places limitées à 15 étudiants.
Pour informations Paule Clotteau 388-7216



**LES MARRONNIERS
POUR RETRAITÉS**

A COMPTER DE
630\$
POUR UN STUDIO

Le plaisir de vivre, bien entouré, en tout confort et toute sécurité dans l'élégance et la quiétude.

VISITER LES MARRONNIERS
C'EST DECIDER D'Y RESTER

668-9632

1500, Montée Monette
Vimont, Laval H7M 5C9

VENTE



jamais vue!



2 OU 4 PORTES
TOPAZ L
1990

Enjoliveurs stylisés, batterie à grand rendement, servodirection, dégivreur arrière, pneus P185/70RX14, essuie-glace intermittents, 2 miroirs électriques, AM/FM stéréo électronique, 2.3 L 4 cyl. Injec. électronique, servofrein, vitres teintées, sièges tissu.

TRANS. AUTOMATIQUE, CLIMATISEUR

\$279
PAR MOIS

TRANSPORT ET PRÉPARATION **INCLUS**
AUCUNS AUTRES FRAIS

AUCUN COMPTANT

SERVICE OUVERT
JUSQU'À 2H30 A.M.

50 VOITURES DE
COURTOISIE DISPONIBLES

Le Circuit
MERCURY

6300,
HENRI-BOURASSA
MONTREAL-NORD
325-4700

Topaz L, rebars Ford inclus. Bail 48 mois.

LOCATION

CAHIER SPÉCIAL
publié dans
La Presse
samedi 26 mai 1990

L'ÉTÉ

Un survol des activités
culturelles et artistiques
de la belle saison.

Si vous rougissez d'envie d'y goûter...

Venez au Bifthèque. Vous pourrez savourer deux homards préparés à la perfection et délicieusement farcis de crevettes, de crabe, d'oignons et de céleri. Ou si vous préférez deux homards à la vapeur, pas besoin d'en rougir. Ils sont tout aussi parfaits.

Et peut-être aurez-vous un petit penchant pour notre nouveau pâté de homard. Si c'est le cas, vous serez ravi par ses succulents morceaux de

homard bien rose recouverts d'une appétissante croûte dorée.

Et tous nos plats sont accompagnés d'un petit pain chaud, d'une généreuse salade, de frites dorées ou d'une pomme de terre au four nappée de crème bien sure.

Alors ne rougissez plus... Au Bifthèque, nous sommes parfaitement heureux de vous servir à la perfection.

6705, ch. Côte-de-Liesse,
Ville St. Laurent
739-6336

LE BIFTHEQUE

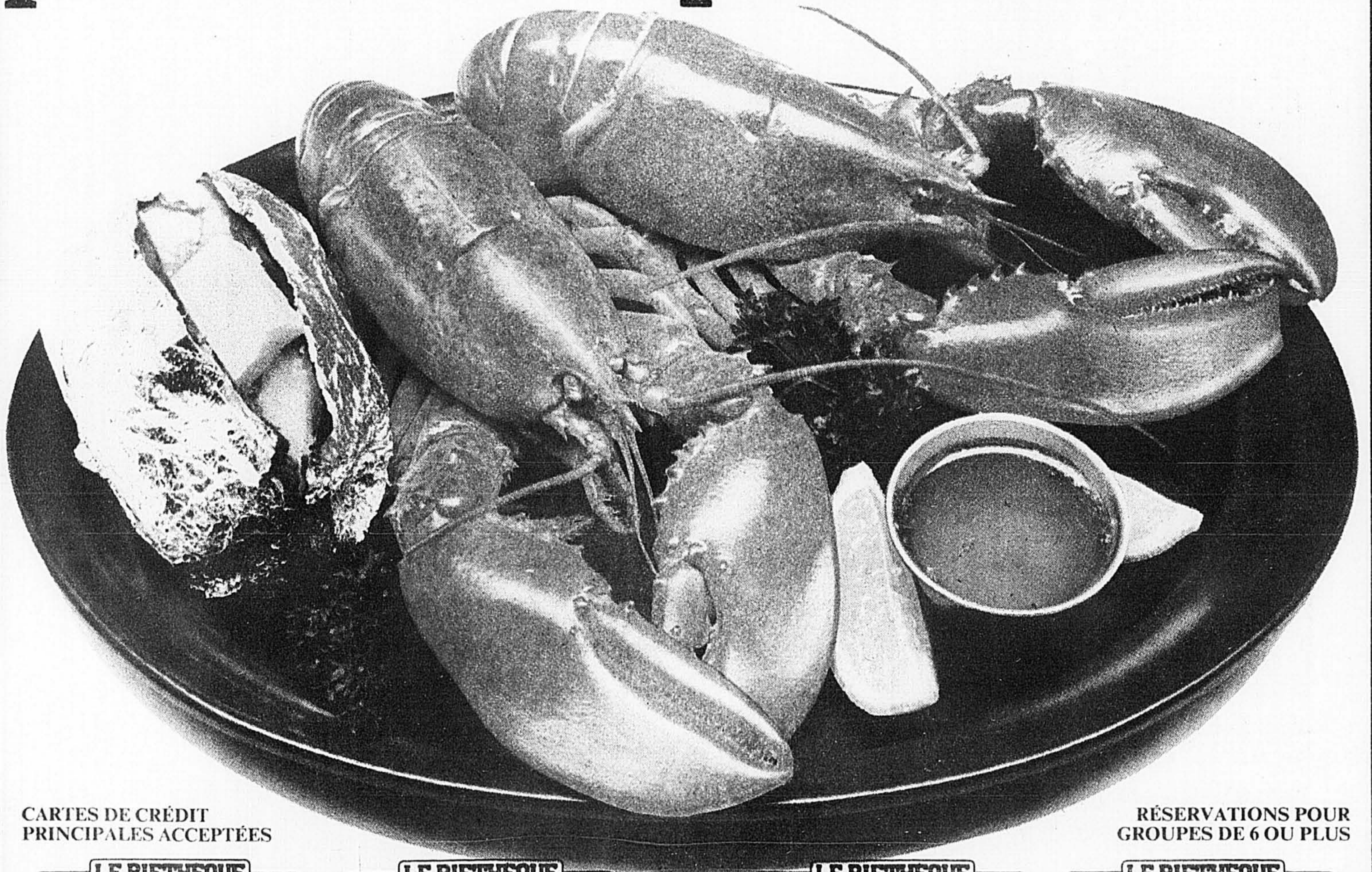
100, boul. Mortagne,
Boucherville
449-3388

La plus grande maison du bifteck en ville.

Ouverture prochaine! 86 rue de la Gare, St. Sauveur

Deux homards parfaits à la vapeur 10⁹⁵\$

AVEC TOUTES
LES GARNITURES



CARTES DE CRÉDIT
PRINCIPALES ACCEPTÉES

RÉSERVATIONS POUR
GROUPES DE 6 OU PLUS

LE BIFTHEQUE

La Boucherie

Catégorie «A»
Boston
(surlonge désossée)
Tendre et savoureux morceau de boeuf de
12 à 14 lb, âge de 21 jours. Délicieux en
rôtis ou biftecks.

3⁹⁹\$ lb 8⁸⁰\$ kg

LE BIFTHEQUE

La Boucherie

**Côtes levées
de boeuf**
Simplement succulentes lorsque marinées
et grillées sur le barbecue. Un délice pour
toute la famille.

1⁷⁹\$ lb 3⁹⁵\$ kg

NOS
SPÉCIAUX
DU 23 MAI
AU
29 MAI

LE BIFTHEQUE

La Boucherie

**Poitrine
de boeuf fraîche**
Une poitrine de boeuf tendre et juteuse,
pour toute la famille. Un délice, chaud ou
froid.

2⁴⁹\$ lb 5⁴⁹\$ kg

LE BIFTHEQUE

La Boucherie

**Salade
de pommes de terre**
Le complément parfait pour vos repas. Ce
spécial vous attend à notre comptoir La
Rôtisserie.

1³⁹\$ lb 3⁰⁶\$ kg